

Canadian
Meat Goat
La Revue *canadienne* de la *journal*
chèvre de boucherie

Summer 2023 Vol
Été 29-1



The Official News Source of the Canadian Meat Goat Association / La source officielle d'information de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie



CALICO CREEK

Goats

WHERE CONFORMATION AND PRODUCTIVITY MUST COLLIDE

CONTACT:

LONDON SPOKOWSKI

BOX 1923, YORKTON, SK S3N 3X3

C: 306-621-7328

LONDON_SPOKOWSKI@HOTMAIL.COM



CALICO CREEK *DJ Ollie All* EX



CALICO CREEK *Ollie Jr* EX



CALICO CREEK *Flex* VG 89
OWNED BY SPRINGVALLEY BOERS



CALICO CREEK *Stinger 2* EX

Proud TO HAVE RAISED **THE FIRST AND ONLY TWO COLOURED BUCKS** TO CLASSIFY
EXCELLENT IN THE COUNTRY *as well as* **THE FIRST AND ONLY TWO DAPPLE DOES** TO GO EXCELLENT

PROVING WE BREED QUALITY OVER COLOUR



**SPOTTED & DAPPLED, BLACK, RED, TRADITIONAL
PUREBRED BOER GOATS**

PRODUCING COLOR WITHOUT SACRIFICING QUALITY

We are currently standing 5 colored bucks and approximately 50 does, all of which have dappled genetics. This allows us to give our clients lots of options and diversity when purchasing kids. If you are interested in purchasing doelings or bucklings in 2023 please contact us so we can add you to our waiting list. We will start kidding the middle of March 2023, follow us on FB to see the new additions.

*We still have some 2022 bucks that will make nice herd sires available, all colors. We don't have the time nor space to winter them so they will be sold at **special fall prices**. All bucks are guaranteed to breed.*

*The demand for “**Quality**” colored boers is growing faster than we could ever had anticipated, we are so excited for the future.*

Once again we would like to thank all of our new and repeat customers for their belief in our breeding program.

When you get clients coming back year after year, and referring others you know you must be doing something right.

COLOR + MASS = PROFIT

We can help you arrange shipping coast to coast in Canada

BONNIE, CLINT & COLE CAMERON, CARDINAL, ON

CELL: 613-498-5252

E'mail; cameronboergoats3@gmail.com

Also on FACEBOOK

REMINDER:

Following unfortunate events involving sellers and buyers, your CMGA Board of Directors would like to remind you of certain rules to follow.

All Canadian Meat Goat Association members must agree to comply with the CMGA Bylaws and abide by the terms of the CMGA Code of Ethics. Further info is available on the CMGA website: canadianmeatgoat.com/ethics, canadianmeatgoat.com/bylaws.

The seller of a CMGA-registered goat sold with papers **MUST** provide registration papers transferred into the new owner's name **WITHIN SIX MONTHS OF THE DATE OF SALE**. If the CMGA Board of Directors receives verifiable complaints about sellers who do not fulfill this requirement, for a first offense, producers in violation of the regulations will receive a **WARNING LETTER**. Further lack of compliance to the CMGA bylaws may bring **EXPULSION** from the association or **SUSPENSION FOR ONE YEAR**. Breeders may be **DENIED THE PRIVILEGE TO REGISTER AND TRANSFER** animals in the herd book of the association. Furthermore, the information related to the fault and their **NAMES MAY BE PUBLISHED** in the Meat Goat Journal and on the CMGA website. This is being initiated due to multiple cases of financial loss to new breeders, as well as to avoid further wasted time spent on complaints, compliance and follow up by the CMGA Board, CMGA GM and CLRC staff.

So, for everyone's satisfaction, be sure to send in your transfer requests as soon as possible to meet the deadlines required by the association.



RAPPEL :

À la suite de fâcheux événements mettant en cause, vendeurs et acheteurs, votre conseil d'administration tient à vous rappeler certaines règles à suivre.

Toute personne membre de l'ACCB doit respecter les Statuts et Règlements de cette dernière, ainsi que le code de déontologie. On peut trouver plus de renseignements sur le site internet de l'ACCB : canadianmeatgoat.com/fr/ethics, canadianmeatgoat.com/fr/bylaws

Le vendeur d'une chèvre enregistrée par l'ACCB et vendue avec les papiers **DOIT** procéder au transfert de propriété en faveur de l'acheteur, **DANS LES 6 MOIS SUIVANT LA DATE DE LA VENTE**. Si à la suite du non-respect de cette règle une plainte était reçue par le conseil d'administration de l'ACCB, une vérification des faits serait effectuée. Si la plainte s'avère fondée, et qu'il s'agit d'une première offense, une **LETTRE DE RÉPRIMANDE** sera envoyée à l'éleveur fautif. Advenant une récidive de sa part, une **SUSPENSION ET/OU UN INTERDIT D'ENREGISTREMENT** pourrait s'appliquer et ce **POUR UNE PÉRIODE D'UN AN**. De plus, le **NOM DE L'ÉLEVEUR SERAIT PUBLIÉ** dans la Revue Canadienne de la Chèvre de Boucherie ainsi que sur le site internet de l'association. Cette procédure a été initiée suivant plusieurs cas de pertes financières pour de nouveaux éleveurs, aussi bien que pour éviter de faire perdre du temps avec des plaintes, de la non-conformité et du suivi nécessaire par le Conseil d'administration de l'ACCB, la Directrice générale de l'ACCB et le personnel de la SCEA.

Alors, pour la satisfaction de tous, assurez-vous d'envoyer vos demandes de transfert le plus tôt possible afin de respecter les délais requis par l'association.



Why join?

www.canadianmeatgoat.com

... be involved in paving the way of the future for the meat goat industry!

Pourquoi devenir membre?

... accompagnez nous sur la route du futur de l'industrie de la chèvre de boucherie!

Contents / Sommaire

Features / Articles

- 10** | 2023 CMGA AGM
- 11** | AGA 2023 de l'ACCB
- 14** | Transfer of Care document
- 15** | *Le document sur le transfert de garde*
- 16** | Identification and traceability
- 17** | *L'identification et la traçabilité*
- 24** | Analyzing hay and forage
- 25** | *L'analyse du foin et des fourrages*
- 39** | Urinary Calculi
- 42** | *Calculs urinaires*
- 48** | Canadian Show Champions
Champions canadiens des expos

Departments / Rubriques

- President's message **6** Message de la présidente
- 2023 CMGA Board **7** CA 2023 de l'ACCB
- CMGA Committees **7** Comités de l'ACCB
- From the General Manager **8** Commentaires de la Directrice générale
- CMGA Memberships **45** Types de membres de l'ACCB
- Show Committee **46** Comité d'expos
- Caprine Calendar **49** Calendrier caprin
- Youth Committee **50** Comité jeunesse
- Canadian Goat Organizations **52** Organisations caprines du Canada
- Goat Supply – Canada **54** Coup d'œil sur la chèvre – Canada
- Advertising rates **57** Tarifs publicitaires
- Index of advertisers **57** Index des annonceurs
- CMGA fee structure **59** Structure de prix de l'ACCB

For permission to reprint any material in the Canadian Meat Goat Journal, please contact the CMGA Office or contact the author directly. / Pour obtenir l'autorisation de reproduire tout matériel présenté dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie, s'il vous plaît contacter le Bureau de l'ACCB, ou contacter l'auteur directement.

Effort has been made to ensure the accuracy of the articles, however the views expressed are not necessarily the views of the Canadian Meat Goat Association. / Les efforts ont été déployés pour assurer l'exactitude du contenu de ces articles, cependant les visions exprimées ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie.

The Canadian Meat Goat Association will not be held accountable for any procedures that may be described in this publication since it is intended to be for the general information of the reader. / L'Association canadienne de la chèvre de boucherie ne peut être tenue responsable de toute procédure qui peut être décrite dans cette publication, car elle est présentée pour l'information générale du lecteur.

The Canadian Meat Goat Association reserves the right to accept or reject any advertisement submitted for publication. However, the CMGA does not attempt to investigate or verify claims made in advertisements appearing in the Canadian Meat Goat Journal. The appearance of advertising in the Journal in no way implies endorsement or approval by the CMGA of any advertising claims or of the advertiser, its product, or services. The Canadian Meat Goat Association disclaims any liability whatsoever in connection with advertising appearing in the Canadian Meat Goat Journal. / L'Association canadienne de la chèvre de boucherie se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute publicité présentée pour publication. Toutefois, l'ACCB ne cherche pas à enquêter ou à vérifier les allégations faites dans les publicités apparaissant dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie. L'apparition d'une publicité dans la Revue n'implique en aucune façon l'appui ou l'approbation de l'ACCB pour toute allégation faite dans cette publicité, ou par l'annonceur, à propos de ses produits ou services. L'Association canadienne de la chèvre de boucherie décline toute responsabilité en relation avec les publicités figurant dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie.

Canada Post Agreement No. 40021006

Return undeliverable
Canadian addresses to:
Retourner les adresses
canadiennes non livrables à:

Canadian Meat Goat Association
155, Ave des Erables
St.Gabriel.de.Kamouraska, Quebec, G0L 3E0
tel: 418-315-0777 fax: 418-315-0887
info@canadianmeatgoat.com



**ON THE COVER /
SUR LA COUVERTURE:**
**Anna Haupt – Springvalley
Boer Goats photo.**



The Canadian Meat Goat Journal welcomes submissions of articles, photographs, management tips and other material for publication. Please send to info@canadianmeatgoat.com. / La Revue Canadienne de la Chèvre de Boucherie reçoit les soumissions d'articles, les photographies, les conseils de régie et autres documents pour publication. S'il vous plaît, les envoyer à la Coordonnatrice du contenu: info@canadianmeatgoat.com.

The Canadian Meat Goat Association and the Canadian Meat Goat Journal will not be held responsible for loss or damage of unsolicited material. / L'Association Canadienne de la Chèvre de Boucherie et la Revue Canadienne de la Chèvre de Boucherie ne seront pas tenus responsables des pertes ou dommages de matériel non sollicité qui leur est envoyé.

Design and layout: **Karen Kolkman Graphic Design**

President's MESSAGE

As we come through a wet spring and now into a dry looking summer, I hope everyone's kidding season and planting season went off great! We have some exciting things we are working on as a board such as implementing a genetic evaluation program for meat goats, reviewing our Type Evaluation (classification) program and welcoming Savannah goats' registration into the Canadian registry. Keep an eye out for updates.

With the summer months, some turn their attention to local fairs to exhibit our lovely animals at. Sanctions are coming in and it looks like an exciting year ahead for showing goats! Remember to keep track of showmanship placings for our youth point chase.

Showing animals also means registration of goats to be able to bring them at the show into the purebred and percentage sections and transferring them to new owners after they have been shown. On that note, I wanted to let sellers know that transfers have become increasingly more of an issue with the transfer of goat certificates to go beyond the 6 months-after-the-sale time frame. From my experience in the horse world, I would like to bring to you the idea that the pedigree could possibly never leave the animal. The pedigree would be signed and sent with the animal at pick up or shipping. Then, the new owner would take care of mailing to CLRC and be responsible for the transfer fees. In the case of shipping from out of province it is quite easy to send paperwork with the shipping company. They are well versed in delivering paperwork with the animal. Some details would need to be worked out such as an animal being sold as registered that still requires paperwork sent in. It's a suggestion that was discussed at our board meeting and was well received. This is just something to think about!

If you would have thoughts or ideas about smoothing the transferring process, feel free to send them to me or to the CMGA office.

Happy haying season everyone!

Becky Vissers
CMGA President

M E S S A G E de la Présidente

Alors que nous venons de traverser un printemps humide et que nous entrons maintenant dans un été sec, j'espère que la saison des chevrotages et la saison des semis se sont bien déroulées pour tout le monde! Votre conseil d'administration travaille sur quelques projets excitants, tels que la mise en œuvre d'un programme d'évaluation génétique pour les chèvres de boucherie, la révision de notre programme de classification et l'accueil de l'enregistrement des chèvres Savannah dans le registre canadien. Restez à l'affût des mises à jour.

Avec les mois d'été, certains se tournent vers les foires locales pour y exposer nos adorables animaux. Les accréditations entrent au bureau et l'année s'annonce passionnante pour l'exposition des chèvres! N'oubliez pas de noter les classements des classes de jeunes pour la chasse aux points des jeunes éleveurs.

L'exposition d'animaux signifie également l'enregistrement des chèvres afin de pouvoir les amener à l'exposition dans les sections de race pure et de pourcentage et de les transférer à de nouveaux propriétaires après l'exposition. À ce propos, je tiens à informer les vendeurs que les transferts sont devenus de plus en plus problématiques en ce qui concerne le transfert des certificats d'enregistrement au-delà de la période de 6 mois après la vente. D'après mon expérience dans le domaine des chevaux, j'aimerais vous faire part de l'idée que le pedigree pourrait ne jamais quitter l'animal. Le pedigree serait signé et envoyé avec l'animal au moment de l'achat ou de l'expédition. Le nouveau propriétaire se chargerait ensuite de l'envoyer à la SCEA et serait responsable des frais de transfert. Dans le cas d'un envoi depuis l'extérieur de la province, il est assez facile d'envoyer les documents par la compagnie de transport. Ils savent très bien comment livrer les documents avec l'animal. Certains détails devront être réglés, par exemple si un animal est vendu en même temps qu'enregistré et qu'il faut quand même que le vendeur envoie les documents. Cette suggestion a été discutée lors d'une réunion du conseil d'administration et a été bien accueillie. Il s'agit simplement d'un sujet de réflexion !

Si vous avez des idées pour faciliter le processus de transfert, n'hésitez pas à me les faire parvenir ou à les envoyer au bureau de l'ACCB.

Bonne saison des foins à tous !

Becky Vissers
Présidente de l'ACCB

Board of Directors 2023

Conseil d'administration – 2023

PRESIDENT:
Présidente

Becky Vissers
2460 Conc. Rd. 7
Bowmanville, ON L1C 5V9
Tel (905) 260-1776
dozenrosesfarm@yahoo.com

VICE PRESIDENT:
Vice-présidente

Sarah James
12501 Hwy 7, Carleton Place, ON K7C 0C5
Tel (613) 451-2042
jamesboergoats@live.ca

TREASURER:
Trésorière

Jasmin Bautz
PO Box 54, Middle Lake, SK S0K 2X0
Tel (306) 231-4728
countrylogranch@gmail.com

SECRETARY:
Secrétaire

Ruth Ryckman
3599 Siberia Rd, Combermere, ON K0J 1L0
Tel (705) 653-2478
ryckman19@gmail.com

DIRECTORS

AT LARGE:
*Autres
Administrateurs*

Brianna Miller
1816, Morrison Rd, Cambridge, ON N1R 5S2
Tel (226) 600-9644
pendragonkikos@gmail.com

Ashley Priest
2944 Hwy 26, Minesing, ON L9X 0B4
Tel (705) 321-2397
priestboergoats@gmail.com

Rick Patterson
6564 Olde Dr, Appin, ON N0L 1A0
Tel (519) 777-1281
clearview.boer.goats@gmail.com

PAST PRESIDENT:
Président passé

Rob Schill
Box 724, Balcarres, SK S0G 0C0
Tel (306) 331-7858
silversageranch@outlook.com

GENERAL MANAGER: Catherine Michaud
Directrice générale

CMGA OFFICE: 155, Ave des Erables
Bureau de l'ACCB St.Gabriel.de.Kamouraska QC G0L 3E0
Tel/Tél: 418-315-0777
Fax/Téléc: 418-315-0887
info@canadianmeatgoat.com

Office hours: Heures d'ouverture du bureau:
Tuesday – Thursday / mardi – jeudi
9:00 am – 5:00 pm EST (Ontario)
excluding statutory holidays / sauf les jours fériés

CMGA Committee Leads and Members

Responsables et membres des comités de l'ACCB

COMMITTEE / Comité	LEAD / Responsable	MEMBERS / Membres
Advertising and promotion <i>Promotion</i>	Ashley Priest	Brianna Miller (Co-Chair mainly for social media)
Breed Standards <i>Standards de race</i>	Ruth Ryckman	
Constitution	Jasmin Bautz	
Hardship <i>Cas de difficultés particulières</i>	Sarah James	Becky Vissers
Membership <i>Adhésion</i>	Rick Patterson	
Nominating <i>Nominations</i>	Ashley Priest	
Production	Becky Vissers	
Show <i>Expo</i>	Becky Vissers	Sarah James
Translation <i>Traduction</i>	None for the moment	
Youth / Jeunesse	Jasmin Bautz	Sarah James

Any CMGA member who wishes to be involved in one of these committees is welcome. For more information, contact the CMGA office.

Tout membre de l'ACCB qui souhaite s'impliquer dans l'un de ces comités est le bienvenu. Pour plus d'informations, contactez le bureau de l'ACCB.

Canadian
Meat Goat
ASSOCIATION

canadienne de la
chèvre de boucherie

155, Ave des Erables
St.Gabriel.de.Kamouraska QC G0L 3E0
Tel/Tél: 418-315-0777
Fax/Téléc: 418-315-0887
info@canadianmeatgoat.com

Office hours:

Heures d'ouverture du bureau:

Tuesday – Thursday / mardi - jeudi 9:00 am – 5:00 pm EST
(Ontario)
excluding statutory holidays / sauf les jours fériés

FROM THE General Manager

This issue of the Journal is mostly about hay. Hay is the basic feed for goats. Everyone knows that, right? But it looks like some sales representatives tend to forget about it and they try to sell to producers all kind of expensive feed mixes, magic powders and other substances that will guarantee exceptional growth for their kid crops, health for their goats and superpowers for their bucks. Isn't that easy and practical? Much easier than growing and harvesting quality hay or even finding good quality hay and interpreting its analysis.

Sorry everyone (and sales representatives), there's no magic in feeding goats.

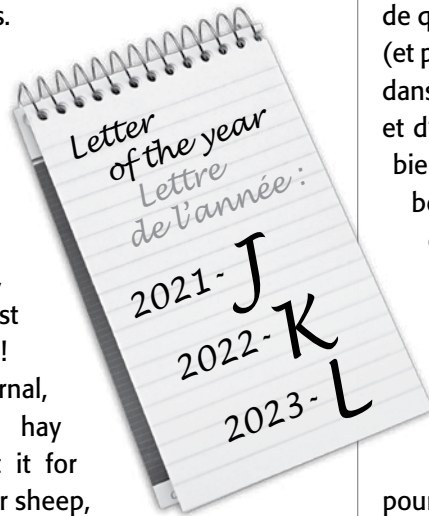
Goats eat hay and other forages and if it's good quality, if it's well preserved and if the only supplement is to cover the special needs from kids' growth, end of gestation and lactation of does, you may only need hay (with just a little bit of grain and minerals)!

In this issue of the Journal, you'll learn how to read a hay analysis and how to interpret it for goats. The article was written for sheep, but the author confirmed to me that the same would apply for goats. You will also learn all kinds of useful information about making hay the center of the feeding program for your goats. And finally, about hay, if the sales representative coming to your farm doesn't ask for your hay analysis even before recommending any of his feed stuff, maybe he/she's not the right person to take care of THE thing that has THE most economic impact on your business: feeding.

Talking about feeding, don't forget that water ingestion is part of it. Water quality and quantity may have a significant impact on the voluntary consumption of dry matter and on the total levels of Calcium and Potassium of the ration.

On another note, the proposed regulations for the identification and traceability of goats have finally been launched. This is a real step forward for the industry, which will be able to take advantage of the unique identification of animals not only for the management of disease outbreaks and the scrapie surveillance program, but also for the future genetic evaluation program for meat goats for which unique and permanent identification is a basic component. You will find more information on this subject on pages 16-20.

... continued ...



DE LA PART DE LA Directrice générale

Ce numéro du Journal est principalement consacré au foin. Le foin est l'aliment de base des chèvres. Tout le monde le sait, n'est-ce pas ? Mais il semble que certains représentants commerciaux aient tendance à l'oublier et essaient de vendre aux producteurs toutes sortes de mélanges d'aliments coûteux, de poudres magiques et d'autres substances qui garantiront une croissance exceptionnelle à leurs chevreaux, la santé de leurs chèvres et des super-pouvoirs à leurs boucs. N'est-ce pas facile et pratique ? Beaucoup plus facile que de cultiver et de récolter du foin de qualité ou même de trouver du foin de qualité et d'en interpréter l'analyse. Désolée tout le monde (et pour les représentants commerciaux), il n'y a pas de magie dans l'alimentation des chèvres. Les chèvres mangent du foin et d'autres fourrages et s'ils sont de bonne qualité, s'ils sont bien conservés et si le seul supplément est pour couvrir les besoins spéciaux de la croissance des chevreaux, de la fin de la gestation et de la lactation des chèvres, vous n'aurez peut-être besoin que de foin (avec juste un peu de céréales et de minéraux) !

Dans ce numéro du Journal, vous apprendrez à lire une analyse de foin et à l'interpréter pour les chèvres. L'article a été écrit pour les moutons, mais l'auteur m'a confirmé qu'il en était de même pour les chèvres. Vous apprendrez également toutes sortes d'informations utiles pour faire du foin le centre du programme d'alimentation de vos chèvres. Enfin, à propos du foin, si le représentant commercial qui se présente à votre ferme ne vous demande pas l'analyse de votre foin avant de vous recommander l'une ou l'autre de ses moulées, il n'est peut-être pas la bonne personne pour s'occuper de LA chose qui a LE plus d'impact économique sur votre entreprise, c'est-à-dire l'alimentation.

En parlant d'alimentation, n'oubliez pas que l'ingestion d'eau en fait partie. La qualité et la quantité d'eau peuvent avoir un impact significatif sur la consommation volontaire de matière sèche et sur les niveaux totaux de calcium et de potassium de la ration.

Par ailleurs, la proposition de règlement sur l'identification et la traçabilité des caprins a enfin été lancée. Il s'agit d'un véritable pas en avant pour l'industrie, qui pourra tirer parti de l'identification unique des animaux non seulement pour la gestion de la transmission de maladies et le programme de surveillance de la tremblante, mais aussi pour le futur programme d'évaluation génétique des chèvres de boucherie, pour lequel l'identification unique et permanente est un élément de base. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet aux pages 17-23.

... suite ...

... General Manager ...

And finally, this issue is also about getting to know some of our industry devoted young breeders who get involved in the industry through showing their goats, but also on their farm. Read more about our top 3 winners of the 2022 Youth Point Chase on page 50.

Wishing you a wonderful summer! Stay safe and healthy.



Catherine Michaud, General Manager

... Directrice générale ...

Enfin, ce numéro est aussi l'occasion de faire connaissance avec certains de nos jeunes éleveurs dévoués à l'industrie, qui s'impliquent dans l'industrie en exposant leur chèvre, mais aussi dans leur ferme. Pour en savoir plus sur les trois premiers gagnants de la course aux points 2022 pour les jeunes, lisez la page 50.

Nous vous souhaitons un merveilleux été ! Restez en sécurité et en bonne santé.



Catherine Michaud, Directrice générale

**All 2022 CMGA
Memberships
expire at the end
of December.**

Canadian 
Meat Goat
ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie

**Toutes les adhésions
2022 de l'ACCB
expireront à la fin
décembre.**

**RENEW YOUR
MEMBERSHIP TODAY!**

*See page 45 in this issue for further
information on memberships.*

**RENOUVELEZ VOTRE
ADHÉSION AUJOURD'HUI!**

*Voir la page 45 de cette édition pour plus de
renseignements sur les adhésions.*

Keep the herdbook current:

- If one of your registered animals dies, mail the original registration certificate to CLRC, indicating on it that the animal has "DIED" and the date so that they can update the herdbook.
- If you sell a registered animal without its registration certificate (either as a commercial goat or as a cull), send the original certificate to CLRC, including the words "SOLD WITHOUT PAPERS" and the date.

Gardez le livre généalogique canadien à jour:

- Si un de vos animaux enregistré meurt, envoyez le certificat d'enregistrement original à la SCEA en y indiquant que l'animal est «MORT» ainsi que la date pour que le livre généalogique soit mis à jour.
- Si vous vendez un animal enregistré sans son certificat d'enregistrement (soit comme chèvre commerciale ou comme animal à réformer), envoyez le certificat original à la SCEA en inscrivant la note «VENDU SANS CERTIFICAT» et la date.

2023 CMGA AGM

BY CATHERINE MICHAUD

The 2023 CMGA AGM was held on February 25th, 2023, in Caledonia at the Riverside Exhibition Center on the Caledonia Fairgrounds. The theme of the event was "Taking the meat goat industry to the next level", i.e., to an increased level of income, a better knowledge and comprehension of meat goat production and, by extension, an increased autonomy of producers so that they are able to become profitable and sustainable business leaders.

39 participants attended the meeting either in person or online. The event was livestreamed for anyone who wanted to attend. Thanks to Omni Media to have made this opportunity available.

The meeting began with the usual introductions from the President, Rob Schill. The first conference speaker was Jillian Craig from OMAFRA who talked about the things people need to know to go from hobby to income. For producers thinking of expanding, this was the right talk for them.

And then, Keith Todd told the participants about the support he provided to an enterprise whose goat nutrition

Canadian
Meat Goat
ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie



2022 CMGA Board: The CMGA board for 2022. Thanks to Anna Haupt for her involvement. She left the board at the end of her term. Since then, we have welcomed Ashley Priest and Rick Patterson both from Ontario, on the 2023 CMGA board. / Le conseil d'administration de l'ACCB pour 2022. Merci à Anna Haupt pour son implication. Elle a quitté le conseil à la fin de son mandat. Depuis, nous avons accueilli Ashley Priest et Rick Patterson, tous deux de l'Ontario, au sein du conseil d'administration de l'ACCB pour 2023.

was completely out of order. He used his experience and knowledge as a producer to build the awareness of others for them to spot and to avoid nutritional problems in their herd.

The morning ended with the Canadian Meat Goat Association Annual General Meeting where participants heard about CMGA activities and programs and shared thoughts with directors and staff. The meeting also provided moments where participants were able to ask questions, post comments and make suggestions.

Lunch was provided by the catering team of the Caledonia Agricultural Society, and it was delicious!

... continued on page 12 ...



**Conference from Jillian Craig, OMAFRA /
Conférence de Jillian Craig, MAAARO**



AGA 2023 de l'ACCB

PAR CATHERINE MICHAUD

L'AGA 2023 de l'ACCB a eu lieu le 25 février 2023 à Caledonia au Centre d'exposition Riverside sur le terrain de la foire de Caledonia. Le thème de l'événement était « Amener l'industrie de la chèvre de boucherie au prochain niveau », c'est-à-dire à un niveau de revenu accru, à une meilleure connaissance et compréhension de la production des chèvres de boucherie et, par extension, à une autonomie accrue des producteurs afin qu'ils soient en mesure de devenir des chefs d'entreprise rentables et durables.

39 participants ont assisté à l'événement, soit en personne, soit en ligne. L'événement a été retransmis en direct pour tous ceux qui souhaitaient y assister. Merci à Omni Media d'avoir offert cette opportunité.

La réunion a débuté par les présentations habituelles du président, Rob Schill. La première conférence a accueilli Jillian

Canadian
Meat Goat
ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie



Conference from Cathy Bauman DVM on Johne's /
Conférence de Cathy Bauman DMV sur la paratuberculose

Craig du MAAARO qui a parlé des éléments dont les éleveurs doivent tenir compte pour passer de hobby à revenu. Pour les producteurs qui envisagent de prendre de l'expansion, c'était la conférence qu'il leur fallait.

Ensuite, Keith Todd a raconté aux participants le soutien qu'il a apporté à une entreprise dont l'alimentation des chèvres était complètement déréglée. Il a utilisé son expérience et ses connaissances en tant que producteur pour sensibiliser ses pairs à la nécessité de repérer et d'éviter les problèmes nutritionnels dans leur troupeau.

La matinée s'est terminée par l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie, au cours de laquelle les participants ont pris connaissance des activités et des programmes de l'ACCB et ont pu partager leurs réflexions avec les administrateurs et le personnel. La réunion a également été l'occasion pour les participants de poser des questions, de faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions.

Le dîner a été fourni par l'équipe de restauration de la Caledonia Agricultural Society, et il était délicieux!

Après le dîner, Emma Borkowski, professeure adjointe au Collège vétérinaire de l'Ontario à Guelph, nous a expliqué comment les producteurs peuvent intégrer la surveillance des parasites fécaux dans leur exploitation et comment utiliser ces résultats pour prendre des décisions en matière de traitement.

L'après-midi s'est poursuivi avec le Dr Cathy Bauman, qui a parlé du défi que représente la paratuberculose et de la façon dont les tests et la réforme d'animaux peuvent éradiquer la maladie des troupeaux.

... suite à la page 12 ...



Panel of producers: Our panel of producers Keith Todd, Darrin Durand and Brianna Miller / Notre panel de producteurs Keith Todd, Darrin Durand et Brianna Miller

... AGM ...

After lunch, it was a perfect time for learning from Emma Borkowski, assistant professor at the Ontario Veterinary College in Guelph, on how producers can incorporate fecal parasite monitoring on their farm and how to use those counts to make treatment decisions.

The afternoon continued with Dr. Cathy Bauman who talked about how challenging Johne's disease is and how testing and culling can eradicate the disease from breeders' herds.

Mid-afternoon, Catherine Michaud, CMGA General Manager, talked about the findings that have been made as a result of incorporating GHIP and classification data into the future meat goat genetic evaluation program.

The conference day ended with a panel of commercial producers where participants learned about what is working for them, what are their challenges, and opportunities and what is important to them when they are purchasing breeding does and bucks.

The CMGA board and staff would like to thank the AGM sponsors, participants, and speakers. Together we made this day a memorable event filled with useful information for all to take home and use. But even more importantly, we filled our contact book a little more and filled our head with happy memories to remember. 🍷

... AGA ...

En milieu d'après-midi, Catherine Michaud, directrice générale de l'ACCB, a parlé des résultats obtenus grâce à l'incorporation des données du GHIP et de la classification dans le futur programme d'évaluation génétique de la chèvre de boucherie.

La journée de conférence s'est terminée par un panel de producteurs commerciaux où les participants ont parlé de ce qui fonctionne pour eux, quels sont leurs défis, leurs opportunités et ce qui est important pour eux lorsqu'ils achètent des femelles et des mâles reproducteurs.

Le conseil d'administration et le personnel de l'ACCB tiennent à remercier les commanditaires, les participants et les conférenciers de l'AGA. Ensemble, nous avons fait de cette journée un événement mémorable, rempli d'informations utiles que chacun pourra rapporter chez soi et utiliser. Mais plus important encore, nous avons rempli notre carnet de contacts un peu plus et rempli notre tête de souvenirs heureux à garder en mémoire. 🍷



AgSights



Ontario
Federation of
Agriculture



SHEEP & GOAT EQUIPMENT



SCHILL FAMILY FARM



SPRINGVALLEY BOER GOATS



Thank You To Our Sponsors
Merci à nos commanditaires

Subscribe to the *Canadian Meat Goat Journal!*

The Canadian Meat Goat Journal is comprised of two hard copies and two electronic copies. The paper copies will arrive July and December and the electronic versions will be sent in March and August.

- ☐ 1 year (4 issues) subscription to the
Canadian Meat Goat Journal
Canadian Address
\$30+GST/HST CDN funds

- ☐ 1 year (4 issues) subscription to the
Canadian Meat Goat Journal
Non-Canadian Address
\$55 CDN funds only

*Please make cheque or money order payable to: Canadian Meat Goat Association.
For payment by VISA or MasterCard, please call 418-315-0777. A 2.75% convenience fee will apply to credit card payments.
Canadian funds only.*

Abonnez-vous à la *Revue canadienne de la chèvre de boucherie!*



La Revue canadienne de la chèvre de boucherie est composée de deux publications papier et de deux éditions électroniques. Les publications papier arriveront en juin et en décembre et les versions électroniques seront envoyées en mars et en août.

- ☐ 1 an (4 publications) abonnement à la
Revue canadienne de la chèvre de boucherie
Adresses canadiennes
30\$ + TPS/TVH, dollars CA

- ☐ 1 an (4 publications) abonnement à la
Revue canadienne de la chèvre de boucherie
Adresses extérieures au Canada
55\$, dollars CAN seulement

*Veuillez faire le chèque ou le mandat à l'ordre de Canadian Meat Goat Association.
Pour paiement par VISA ou MasterCard, veuillez appeler au 418-315-0777. Il aura un frais de convenance de 2,75% assujéti sur le total pour les paiements
par carte de crédit. Dollars canadiens seulement.*

Complete this form and send with payment to / Remplissez ce formulaire et envoyez à l'adresse suivante:

CANADIAN MEAT GOAT ASSOCIATION, 155 AVE DES ERABLES, ST.GABRIEL.DE.KAMOURASKA, QC G0L 3E0 CANADA

info@canadianmeatgoat.com

NAME / NOM:

ADDRESS / ADRESSE:

CITY / VILLE:

PROVINCE / STATE / PROVINCE / ÉTAT:

POSTAL / ZIP CODE / POSTAL:

TEL. / TÉL:

EMAIL:

Catherine Michaud
General Manager / Directrice générale
info@canadianmeatgoat.com

Canadian 
Meat Goat
ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie

155, Avenue des Erables
St. Gabriel.de.Kamouraska, QC G0L 3E0
Tel: (418) 315-0777

TRANSPORTING ANIMALS?



IMPORTANT

HEALTH OF ANIMALS REGULATIONS **SECTION 153 TRANSFER OF CARE:**

The Transfer of Care (TOC) document helps ensure the humane transport of animals within Canada. Federal regulations require that transporters give the TOC document to the recipient of the animals before leaving the slaughter establishment or assembly centre. This ensures that there is no interruption in responsibility for animal care.

The TOC document requires the following information:

- a) Condition of the animals upon arrival
- b) Date, time and place when the animals were last fed, watered and rested
- c) Date and time the animals arrived at the slaughter establishment or assembly centre

Once the TOC document has been acknowledged by the recipient, responsibility for care of the animals shifts from the transporter to the establishment.

CFIA P1038E-21 Catalogue No.: A104-233/2021E ISBN: 978-0-660-41114-9



LEARN MORE BY SCANNING
THE QR CODE WITH THE
CAMERA ON YOUR PHONE

For additional information on the
Health of Animals Regulations,
visit inspection.canada.ca/humane



Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canada

TRANSPORT D'ANIMAUX



IMPORTANT

ARTICLE 153 SUR LE TRANSFERT DE GARDE DU *RÈGLEMENT SUR LA SANTÉ DES ANIMAUX* :

Le document sur le transfert de garde (TDG) aide à assurer le transport sans cruauté des animaux au Canada. La réglementation fédérale exige que les transporteurs transmettent le document sur le TDG à la personne recevant les animaux avant de quitter l'établissement d'abattage ou le centre de rassemblement. Cela permet de s'assurer qu'il n'y a pas d'interruption dans la responsabilité de la garde des animaux.

Le document de TDG exige les renseignements suivants :

- a) l'état des animaux à l'arrivée;
- b) la date, l'heure et l'endroit où les animaux ont été alimentés, abreuvés et se sont reposés pour la dernière fois;
- c) la date et l'heure de l'arrivée des animaux à l'établissement d'abattage ou au centre de rassemblement.

Lorsque le destinataire accuse réception du document, la responsabilité de la garde des animaux lui est transférée.



BALAYEZ LE CODE QR AVEC
L'APPAREIL PHOTO DE VOTRE
TÉLÉPHONE POUR EN SAVOIR PLUS

Pour obtenir de plus amples renseignements sur
le *Règlement sur la santé des animaux*, consultez le site
inspection.canada.ca/sanscruaute



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

Canada

Federal regulatory project on goat identification and traceability

After several years of work by our national and provincial goat organizations, the Canadian Food Inspection Agency's (CFIA) proposed amendments to the Health of Animals Regulations were finally published in the Canada Gazette, Part I, on March 18, 2023.

This regulatory proposal, which aims to improve Canada's livestock identification and traceability system, includes requirements for the identification and traceability of goats.

CONSULTATION PERIOD AND NEXT STEPS

A consultation period began, during which breeders and goat owners were invited to submit their comments to the CFIA during a 90-day consultation period that ran from March 18 to June 16, 2023. The Board of Directors of the Canadian Meat Goat Association (CMGA) reviewed the new regulations, and its comments and questions were sent via its representative to the Canadian National Goat Federation (CNGF), Kerry O'Donnell.

Following the consultation period, comments will be reviewed by the CFIA. There may be some adjustments to

the regulations. Gazette II, the final publication for the official implementation of the regulations, will be published at the end of 2024, and 2025 will be a transition year to allow regulated parties to familiarize themselves with the new requirements. At the beginning of 2026, the requirements will be applied for producers, and there will be an additional 2-year transitional phase for owners of goats kept primarily for research, entertainment or as pets.

PROPOSED REGULATIONS

On pages 18-20, goat producers and owners will find a guide summarizing the various steps they need to take to start identifying their goats, what information to declare and what to do when they receive goats on their premises.

In short, the first step in getting farms started with the new regulations is to acquire a site number (see below). Producers will be required to declare this number when purchasing approved identifiers and when reporting information related to the identification or movement of their goats.

... continued on page 17 ...

How can I register my premises? *Comment puis-je enregistrer mon site d'élevage?*

REGISTER AND IDENTIFY YOUR PREMISES WITH YOUR PROVINCIAL OR TERRITORIAL GOVERNMENT / *Enregistrez et identifiez vos sites auprès de votre gouvernement provincial ou territorial :*

ALBERTA Tel: toll-free within Alberta 310-FARM (3276)
<https://www.alberta.ca/register-with-the-animal-premises-identification-program.aspx>

BRITISH COLUMBIA Tel: 1-888-221-7141
<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/agriculture-seafood/programs/premises-id>

MANITOBA Tel: 1-204-945-7684
<https://www.gov.mb.ca/agriculture/food-safety/traceability/premises-identification.html>

NEW BRUNSWICK Tel: 1-506-453-2109
https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/services/services_renderer.201363.Register_Animal_Premises_for_Livestock_and_Poultry_Traceability.html

NEWFOUNDLAND & LABRADOR Tel: 1-709-637-2088
<https://www.gov.nl.ca/ffa/public-education/agriculture/safety/pid/>

NOVA SCOTIA Tel: 1-800-279-0825
<https://novascotia.ca/agri/programs-and-services/industry-protection/#pid>

ONTARIO Tel: 1-855-697-7743
<https://www.ontariopid.com/en-CA/>

PRINCE EDWARD ISLAND Tel: 1-866-PEI-FARM
<https://www.princeedwardisland.ca/en/service/register-for-livestock-and-poultry-premises-identification>

QUEBEC Tel: 1-866-270-4319
<https://sites.atq.qc.ca/>

SASKATCHEWAN Tel: 1-866-457-2377
<https://premisesid.saskatchewan.ca/pid/>

YUKON Tel: 1-867-667-3043
<https://yukon.ca/en/premises-identification>

Projet réglementaire fédéral sur l'identification et la traçabilité des chèvres

Après plusieurs années de travail de la part de nos organisations caprines nationales et provinciales, les modifications proposées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) au Règlement sur la santé des animaux ont enfin été publiées dans la Gazette du Canada, Partie I, le 18 mars 2023.

Dans le cadre de cette proposition réglementaire, qui vise à améliorer le système canadien d'identification et de traçabilité des animaux d'élevage, des exigences relatives à l'identification et la traçabilité des chèvres ont été prévues.

PÉRIODE DE CONSULTATION ET ÉTAPES SUIVANTES

Débute donc une période de consultation au cours de laquelle les éleveurs et les propriétaires de chèvres ont été invités à faire part de leurs commentaires à l'ACIA durant une période de consultation de 90 jours, qui s'est déroulée du 18 mars au 16 juin 2023. Le CA de l'ACCB s'est penché sur cette nouvelle réglementation et ses commentaires et questions ont été envoyés via sa représentante à la Fédération canadienne nationale de la chèvre (FCNC), Kerry O'Donnell.

À la suite de la période de consultation, les commentaires seront étudiés par l'ACIA. Il pourra y avoir quelques ajustements à la réglementation. Ensuite, Gazette II, c'est-à-dire la publication finale pour l'implantation officielle du règlement, sera publiée à la fin 2024 et 2025 sera une année de transition pour permettre aux parties réglementées de se familiariser avec les nouvelles exigences. Début 2026, les exigences seront appliquées pour les producteurs et il y aura une phase transitoire supplémentaires de 2 ans pour les propriétaires de chèvres gardés principalement pour des fins de recherche, de divertissement ou en guise d'animal de compagnie.

LA RÉGLEMENTATION PROPOSÉE

À la page 21, les producteurs et propriétaires de chèvres trouveront un guide qui s'adresse à eux et qui résume les différentes étapes à suivre afin de commencer à identifier leurs chèvres, quelles informations déclarer et que faire lorsqu'ils reçoivent des chèvres dans leurs installations.

En résumé, la première étape pour initier les entreprises vers cette nouvelle réglementation est l'acquisition d'un numéro de site (voir encadré à la page 16). Les producteurs auront l'obligation de déclarer ce numéro lorsqu'ils achèteront des identificateurs approuvés et lorsqu'ils déclareront des renseignements relatifs à l'identification ou aux déplacements de leurs chèvres.

Ensuite, l'étape suivante pour les entreprises consiste à se procurer des étiquettes d'identification préapprouvées pour les chèvres auprès de l'Agence canadienne d'identification du bétail ACIB/CCIA (1-877-909-2333 ou <https://www.canadaid.ca/fr/>). Sur ce site, vous trouverez également un document de l'ACIB/CCIA plus détaillé destiné aux producteurs de chèvres.

Selon la réglementation proposée, il deviendra obligatoire d'identifier une chèvre à l'aide d'un identificateur approuvé avant de la retirer d'une installation, c'est-à-dire lorsqu'elle est vendue ou lorsqu'elle est emmenée à l'exposition par exemple. Également, lorsqu'une chèvre est reçue dans une installation, des renseignements devront aussi être déclarés à l'ACIB. La liste des renseignements à être déclarés se trouve dans le Guide pour les producteurs et propriétaires d'animaux d'élevage.

Plusieurs autres exigences réglementaires trop exhaustives pour être listées ici sont aussi proposées, par exemple à propos de l'identification des carcasses de chèvres qui doivent être éliminées ou à propos des interdictions visées par le règlement. Toutes les informations pourront être trouvées sur le site de l'ACIA : <https://canadagazette.gc.ca/rp-pr/p1/2023/2023-03-18/html/reg1-fra.html> 🇨🇦

... Identification and traceability ... continued ...

The next step is for farms to obtain pre-approved goat identification tags from the Canadian Cattle Identification Agency (CCIA) (1-877-909-2333 or <https://www.canadaid.ca/fr/>). On this site, you'll also find a more detailed CCIA document for goat producers.

Under the proposed regulations, it will become mandatory to identify a goat with an approved identifier before removing it from a facility, i.e., when it is sold or taken to show, for example. Also, when a goat is received into a facility, information will

also need to be declared to the CCIA. The list of information to be declared can be found in the Guide for Livestock Producers and Owners.

A number of other regulatory requirements too exhaustive to list here are also proposed, for example concerning the identification of goat carcasses that must be disposed of, or concerning the prohibitions covered by the regulations. All information can be found on the CFIA website: <https://canadagazette.gc.ca/rp-pr/p1/2023/2023-03-18/html/reg1-fra.html> 🇨🇦

LIVESTOCK TRACEABILITY REGULATORY REQUIREMENTS | GOAT PRODUCERS AND OWNERS

This guide for livestock producers and owners provides an overview of the proposed federal livestock identification and traceability requirements. It is to help regulated parties understand the proposed amendments to the Part XV *Health of Animals Regulations* (Identification and Traceability). It is not a substitute for the law. Provincial and territorial requirements may also apply.

This guide supports the objective of the national Livestock Identification and Traceability Program, which is to provide accurate and up-to-date livestock identity, movement and location information in order to mitigate the impact of disease outbreaks, food safety issues and natural disasters.

PREMISES IDENTIFICATION

WHAT TO DO?		TIME LIMIT
Obtain a premises identification number.	Obtain a premises identification number from your provincial or territorial premises program authority. Refer to the Premises Identification Website for instructions. Premises identification information must be kept up to date with your provincial or territorial premises program authority.	-
Report the premises identification number.	When you purchase approved indicators and/or report information related to livestock identification or movements, you must report the premises identification number of your site.	-
Site does not have a premises identification number.	If you are required to report the premises identification number of your site and you do not have one, you must report to the responsible administrator the following information: • The legal description of the site • Your name and telephone number • A list of the animal species present at the site • The type of agriculture operation You must report any changes to the premises identification information to the responsible administrator.	-
		Within 7 days of the change.

ANIMAL IDENTIFICATION

WHAT TO DO?		TIME LIMIT
Identify goats.	Approved indicators must be applied to animals as described on the list of approved indicators. Refer to the Proposed document to be incorporated by reference - Approved animal indicators for all details. Goats must be identified with an approved indicator before they leave their farm of origin. The exceptions are as follows: • Goats or goat carcasses that have been seized by an authority or have been abandoned • Goats that must be urgently evacuated from a site • When the morphology of goats or goat carcasses does not allow for the application of an approved indicator	Before goats leave the farm of origin.



Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canada

LIVESTOCK TRACEABILITY REGULATORY REQUIREMENTS | GOAT PRODUCERS AND OWNERS

ARRIVAL OF GOATS AT YOUR SITE

WHAT TO DO?		TIME LIMIT
Report the arrival of goats.	When goats arrive at your site, you must report the following information to the responsible administrator: • The premises identification number of the departure site* • The premises identification number of your site • The date and time the goats left the departure site* • The date and time the goats arrived at your site • The identification number on the approved indicators¹ • The license plate number or conveyance identification* *this information will be provided to you by the transporter of the animals You are not required to report the departure of the goats from your site, unless you are sending them to a community pasture.	Within 7 days of arrival.
Movement of goats to and from a leased pasture.	You are not required to report the arrival of goats at a leased pasture and their return to your farm if all the goats kept at the leased pasture were from that same farm.	-
Movement of goats within the same farm.	You are not required to report the movement of goats if they are moved within the same farm.	-
For import and export requirements, refer to the Importers and Exporters guidance documents		

LOSS OF APPROVED INDICATORS

WHAT TO DO?		TIME LIMIT
Arrival without an approved indicator.	You must apply an approved indicator to goats that arrive at your site without one. The new approved indicator must be assigned to your site.	As soon as it arrives at your site.
Loss of an approved indicator on site.	You must apply a new approved indicator to goats that have lost their approved indicator at your site.	As soon as the loss of the approved indicator is noted.
Report the application of the approved indicator.	When applying an approved indicator to goats, you must report the following information to the responsible administrator: • The identification number of the new approved indicator • If known, the identification number of the approved indicators¹ previously applied • The premises identification number of your site • If known, the premises identification number of the departure site • If applicable, the license plate number or conveyance identification You are not required to report the application of the approved indicator if the goats have not been moved from their farm of origin.	Within 7 days of application of the new indicator.

DISPOSAL OF GOAT CARCASSES

WHAT TO DO?		TIME LIMIT
Identify the goat carcasses.	Goat carcasses must be identified with an approved indicator if you move them off site for disposal.	Before the carcass leaves the site.



LIVESTOCK TRACEABILITY REGULATORY REQUIREMENTS | GOAT PRODUCERS AND OWNERS

Report the on site disposal of the carcasses.

When disposing of goat carcasses on site, you **must report** the following information to the responsible administrator:

- The premises identification number of the site where the carcass was disposed of
- The date on which the carcass was disposed of
- The identification number on the approved indicators¹

Within **7 days** of disposing of the carcass.

If you dispose of a goat carcass on its farm of origin that has not had an approved indicator applied to it, you are **not required to apply** an approved indicator to it **or report** its disposal.

PROHIBITIONS

IT IS PROHIBITED TO

- Remove or cause the removal of goats or goat carcasses from a site unless they bear an approved indicator, with the exceptions listed in the “Animal identification” section above.
- Apply an approved indicator to goats or goat carcasses that are not at the site for which the indicator was assigned.
- Apply an approved indicator for goats to animals that are not goats or to carcasses that are not goat carcasses.
- Transfer an approved indicator from a goat or its carcass to another animal or carcass, or reuse an approved indicator.
- Apply, make, sell, or provide a means of identifying goats or carcasses that is likely to be mistaken for an approved indicator.
- Remove an approved or revoked indicator from a goat or its carcass, except at the time and place of disposal of the carcass.
- Alter an approved indicator in any manner.
- Give, sell or distribute approved indicators assigned for your site.

DEFINITIONS

Approved indicator: refers to indicators approved under the Livestock Identification and Traceability Program. In most cases approved indicators are approved ear tags.

Revoked indicator: refers to indicators that are no longer approved under the Livestock Identification and Traceability Program.

Carcass: refers to any part of the carcass of a ruminant or pig that exceeds 50% of its weight and, as a general rule, it refers to dead stock.

Farm: refers to land, and all building and other structures on that land, that is used under one management for breeding or raising animals, but does not include an artificial insemination unit.

Farm of origin: refers to the farm on which an animal is born, or if an animal is not born on a farm, the first farm to which it is moved after its birth.

Site: refers to premises where ruminants or pigs or the carcasses of ruminants or pigs are kept or collected, but does not include a conveyance.

¹ When you are required to report to the responsible administrator an identification number on an approved indicator of a goat or goat carcass that bears a revoked indicator instead, you must report the identification number on the revoked indicator.

² The removal of an animal's approved or revoked indicator could be authorized if an inspector determines, based on information provided (whether before, at the time of or within 7 days of the removal of the indicator), that the indicator is causing the animal to suffer.



Le présent guide s'adresse aux producteurs et propriétaires d'animaux d'élevage. Il donne un aperçu des exigences fédérales proposées en matière d'identification et de traçabilité des animaux d'élevage. Il vise à aider les parties réglementées à comprendre les modifications proposées à la partie XV du *Règlement sur la santé des animaux* (Identification et traçabilité). Il ne se substitue pas à la législation. Des exigences provinciales et territoriales peuvent également s'appliquer.

Le guide appuie l'objectif du programme national d'identification et de traçabilité des animaux d'élevage, qui est de fournir des renseignements exacts et à jour sur l'identité, les déplacements et la localisation des animaux d'élevage afin d'atténuer les répercussions des éclosions de maladies, des enjeux relatifs à la salubrité des aliments et des catastrophes naturelles.

IDENTIFICATION DES SITES

QUOI FAIRE ?		DÉLAI
Obtenir un numéro d'identification de site.	Vous devez obtenir un numéro d'identification de site auprès de votre gouvernement provincial ou territorial. Consultez la page Identification d'un site pour obtenir des instructions. Les renseignements relatifs à l'identification du site doivent être tenus à jour auprès de l'autorité responsable du programme d'identification des sites de votre province ou territoire.	-
Déclaration du numéro d'identification de site.	Lorsque vous achetez des identificateurs approuvés ou communiquez des renseignements relatifs à l'identification ou aux déplacements des animaux d'élevage, vous devez déclarer le numéro d'identification de site de votre installation.	-
L'installation n'a pas de numéro d'identification de site.	Si vous êtes tenus de déclarer le numéro d'identification de site de votre installation et qu'elle n'en a pas, vous devez déclarer à l'administrateur responsable les renseignements suivants : - la description cadastrale de l'installation; - votre nom et votre numéro de téléphone; - une liste des espèces animales présentes à l'installation; - le type d'exploitation agricole dont il s'agit. Vous devez déclarer tout changement aux renseignements relatifs à l'identification du site à l'administrateur responsable.	- Dans les 7 jours suivant le changement.

IDENTIFICATION DES CHÈVRES

QUOI FAIRE ?		DÉLAI
Identifiez les chèvres.	Les identificateurs approuvés doivent être apposés aux animaux tel qu'indiqué dans la liste des identificateurs approuvés. Consultez la page Proposition d'incorporation par renvoi d'un document - Identificateurs d'animaux approuvés pour obtenir tous les détails. Les chèvres doivent être identifiées à l'aide d'un identificateur approuvé avant d'être retirées de leur ferme d'origine. Les exceptions sont les suivantes : - les chèvres ou les carcasses de chèvres qui ont été saisies par une autorité ou ont été abandonnées; - les chèvres qui doivent être évacuées d'urgence d'une installation; - lorsque la morphologie d'une chèvre ou de sa carcasse ne permet pas l'apposition d'un identificateur approuvé.	Avant que les chèvres ne quittent leur ferme d'origine.



ARRIVÉE DE CHÈVRES À VOTRE INSTALLATION

QUOI FAIRE ?		DÉLAI
Déclarez l'arrivée des chèvres.	Lorsque des chèvres arrivent à votre installation, vous devez déclarer les renseignements suivants à l'administrateur responsable : - le numéro d'identification de site de l'installation d'expédition;* - le numéro d'identification de site de votre installation; - la date et l'heure du départ des chèvres de l'installation d'expédition*; - la date et l'heure de l'arrivée des chèvres à votre installation; - le numéro d'identification figurant sur les identificateurs approuvés¹; - le numéro de la plaque d'immatriculation ou tout autre renseignement permettant d'identifier le véhicule.* * Ces renseignements vous seront fournis par le transporteur des animaux. Vous n'êtes pas tenu de déclarer le départ des chèvres de votre installation, sauf si vous les envoyez à un pâturage communautaire.	Dans les 7 jours suivant leur arrivée.
Déplacements de chèvres vers et au retour d'un pâturage loué.	Vous n'êtes pas tenu de déclarer l'arrivée de chèvres à un pâturage loué ni leur retour à votre ferme si toutes les chèvres gardées à ce pâturage loué provenaient de cette même ferme.	-
Déplacement de chèvres au sein d'une même ferme.	Vous n'êtes pas tenu de déclarer les déplacements des chèvres lorsque celles-ci sont déplacées au sein d'une même ferme.	-

Pour les exigences relatives à l'**importation** et l'**exportation**, consultez les guides Importateurs et Exportateurs.

PERTE D'IDENTIFICATEURS APPRouvÉS

QUOI FAIRE ?		DÉLAI
Arrivée sans un identificateur approuvé.	Vous devez apposer un identificateur approuvé aux chèvres qui arrivent à votre installation et qui n'en portent pas. Le nouvel identificateur approuvé doit avoir été attribué à votre installation.	Dès son arrivée à votre installation.
Perte d'un identificateur approuvé à votre installation.	Vous devez apposer un nouvel identificateur approuvé aux chèvres ayant perdu leur identificateur approuvé à votre installation.	Dès que la perte de l'identificateur approuvé est remarquée.
Déclarez l'apposition d'un identificateur approuvé.	Lorsque vous apposez un identificateur approuvé sur une chèvre, vous devez déclarer à l'administrateur responsable les renseignements suivants : - le numéro d'identification du nouvel identificateur approuvé; - si vous le connaissez, le numéro d'identification des identificateurs approuvés¹ précédemment apposés; - le numéro d'identification de site de votre installation; - si vous le connaissez, le numéro d'identification de site de l'installation d'expédition; - le cas échéant, le numéro de la plaque d'immatriculation ou tout autre renseignement permettant d'identifier le véhicule Vous n'êtes pas tenu de déclarer l'apposition de l'identificateur approuvé si les chèvres n'ont pas été déplacées de leur ferme d'origine.	Dans les 7 jours suivant l'apposition du nouvel identificateur.



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

Canada

ÉLIMINATION DE CARCASSES DE CHÈVRES

QUOI FAIRE ?		DÉLAI
Identifiez les carcasses de chèvres.	Les carcasses de chèvres doivent être identifiées à l'aide d'un identificateur approuvé si elles sont déplacées hors de l'installation pour leur élimination.	Avant que la carcasse ne quitte l'installation.
Déclarez l'élimination de carcasses à l'installation.	Lorsque vous éliminez des carcasses de chèvres sur place, vous devez déclarer à l'administrateur responsable les renseignements suivants : - le numéro d'identification de site de l'installation où la carcasse a été éliminée; - la date de l'élimination de la carcasse; - le numéro d'identification figurant sur les identificateurs approuvés¹. Si vous éliminez, à sa ferme d'origine, la carcasse d'une chèvre n'ayant jamais été identifiée à l'aide d'un identificateur approuvé, vous n'êtes pas tenu de lui en apposer un ni de déclarer son élimination.	Dans les 7 jours suivant l'élimination de la carcasse.

INTERDICTIONS

IL EST INTERDIT

- de retirer ou de faire retirer une chèvre ou la carcasse d'une chèvre ne portant pas un identificateur approuvé d'une installation, mises à part les exceptions énumérées à la section « Identification des animaux » ci-dessus;
- d'apposer un identificateur approuvé à une chèvre ou à la carcasse d'une chèvre qui ne se trouve pas à l'installation pour laquelle l'identificateur en question a été attribué;
- d'apposer un identificateur approuvé destiné à une chèvre à un animal qui n'est pas une chèvre ou à une carcasse qui n'est pas une carcasse de chèvre;
- de transférer un identificateur approuvé d'une chèvre ou de sa carcasse à un autre animal ou à la carcasse d'un autre animal, ou de réutiliser un identificateur approuvé;
- d'utiliser, de fabriquer, de vendre ou de fournir tout moyen d'identification des chèvres ou des carcasses susceptible d'être confondu avec un identificateur approuvé;
- de retirer² un identificateur approuvé ou révoqué d'une chèvre ou de sa carcasse, sauf au moment et au lieu de l'élimination de la carcasse;
- de modifier un identificateur approuvé de quelque manière que ce soit;
- de donner, de vendre ou de distribuer des identificateurs approuvés attribués à votre installation.

DÉFINITIONS :

Carcasse : désigne toute partie de la carcasse d'un ruminant ou d'un porc qui représente plus de 50 % de son poids et, règle générale, désigne le cadavre d'un animal mort.

Ferme : désigne tout terrain et tout bâtiment et autre ouvrage s'y trouvant qui servent sous une seule administration à la sélection ou à l'élevage des animaux, à l'exclusion d'un centre d'insémination artificielle.

Ferme d'origine : désigne la ferme où est né un animal ou la première ferme où il a été déplacé après sa naissance s'il n'est pas né dans une ferme.

Identificateur approuvé : désigne un identificateur approuvé dans le cadre du programme d'identification et de traçabilité des animaux d'élevage. Dans la plupart des cas, les identificateurs approuvés sont des étiquettes d'oreille approuvées.

Identificateur révoqué : désigne un identificateur qui n'est plus approuvé dans le cadre du programme d'identification et de traçabilité des animaux d'élevage.

Installation : Lieu, à l'exclusion d'un véhicule, où sont rassemblés ou gardés des ruminants ou des porcs ou leurs carcasses.

¹ Lorsqu'il est exigé de déclarer à l'administrateur responsable le numéro d'identification figurant sur l'identificateur approuvé d'une chèvre ou d'une carcasse de chèvre qui est plutôt identifiée à l'aide d'un identificateur révoqué, vous devez déclarer le numéro d'identification figurant sur l'identificateur révoqué.

² L'autorisation d'enlever l'identificateur approuvé ou révoqué à une chèvre pourrait être donnée si un inspecteur conclut, selon les renseignements fournis (avant le retrait de l'indicateur, au moment de son retrait ou dans les 7 jours de son retrait), que l'identificateur fait souffrir l'animal.





Staveley Farms photo

Analyzing hay and forage to feed to your goats

BY SUZANNE W. GASPAROTTO, ONION CREEK RANCH

Goats are very selective eaters, choosing only hay and forage that will provide the nutrients their bodies require. Goats have an 11 hour rumen passage rate, which means that whatever they eat has to be easily and quickly digested for them to extract maximum nutrition. There is no single perfect forage or hay for goats. As long as it is easily digestible, a wide variety of plants and hays may be consumed.

Hay quality varies greatly based on how mature it was when it was cut and baled. The time of day that hay is cut and baled makes a difference in its nutritional value. If fiber levels are high, digestibility will be low, even if the protein level is high. Very coarse hay or forage is not readily digestible by goats, so they prefer not to eat them. Hay should be analyzed minimally for protein content, acid detergent fiber (ADF), and non-fibrous carbohydrates (NFC).

ADF is a laboratory analysis that measures the cellulose and lignin levels in plants. Lignin is not digestible, so an acid detergent fiber measure that is low (below 39 and especially below 35) is preferable for goats. Grass hays with low ADF must be cut early while the leaves are immature, and the stems are very small. Stemmy hays have less nutritional value than leafy hays.

Alfalfa (a legume hay – not a grass hay) is incorrectly associated with urinary calculi. It is not a problem for goats

that alfalfa has a high calcium-to-phosphorus ratio (3:1 to 5:1). In fact, goats need a minimum calcium-to-phosphorus ratio of 2:1 and preferably 2.5 :1. The culprit in causing **urinary calculi** (see article on page 39) is too much phosphorus, not calcium. Other causes can be inadequate ingestion of water, brackish water, water that is high in calcium and magnesium salts, or overfeeding grain with an improper calcium-to-phosphorus ratio.

Forage, browse, and hay are the foundation upon which your nutrition program must be built. But most of the time they do not provide adequate nutrition, so grain supplementation is required. Hay, forage, browse, minerals, and grain supplements must be fed to goats in a **BALANCED** ratio. If you do not have training in animal nutrition, do not attempt to mix your own feed. You are not qualified to make this determination and need the assistance of a goat nutritionist from a local feed mill.

Goats consume 3 to 4% of their bodyweight daily in dry matter (forage/browse, grasses, hay). This is an enormous amount of plant material that you must factor into your nutritional program.

Browse (leaves) and forbs (weeds) are preferred by goats over grasses because they are more easily digested. Leaves are preferred over grasses because leaves have net venation that is more easily crushed by the teeth and digested by the rumen than the parallel venation in grasses.

... continued on page 26 ...

L'analyse du foin et des fourrages à donner à vos chèvres

PAR SUZANNE W. GASPAROTTO, ONION CREEK RANCH

Les chèvres sont des mangeuses très sélectives, ne choisissant que le foin et les fourrages qui leur apporteront les nutriments dont leur organisme a besoin. Les chèvres ont un taux de passage dans le rumen de 11 heures, ce qui signifie que tout ce qu'elles mangent doit être facilement et rapidement digéré pour qu'elles puissent en extraire le maximum de nutriments. Il n'existe pas de fourrages ou de foin parfait pour les chèvres. Tant qu'ils sont faciles à digérer, une grande variété de plantes et de foins peuvent être consommés.

La qualité du foin varie considérablement en fonction de sa maturité au moment de la coupe et de la mise en balles. Le moment de la journée où le foin est coupé et mis en balles a une incidence sur sa valeur nutritionnelle. Si la teneur en fibres est élevée, la digestibilité sera faible, même si la teneur en protéines est élevée. Le foin ou le fourrage très grossier n'est pas facilement digestible par les chèvres, qui préfèrent donc ne pas le manger. Le foin doit être analysé au minimum pour déterminer sa teneur en protéines, en fibres détergentes acides (ADF) et en hydrates de carbone non fibreux (HCNF).

L'ADF est une analyse de laboratoire qui mesure les niveaux

de cellulose et de lignine dans les plantes. La lignine n'étant pas digestible, il est préférable pour les chèvres d'avoir un taux de fibres au détergent acide faible (inférieur à 39 et surtout inférieur à 35). Les foins de graminées à faible teneur en ADF doivent être coupés tôt, lorsque les feuilles sont immatures et que les tiges sont très petites. Les foins à tiges ont une valeur nutritionnelle moindre que les foins à feuilles.

La luzerne (un foin de légumineuses et non de graminées) est associée à tort aux **calculs urinaires** (voir l'article à la page 42). Le fait que la luzerne ait un rapport calcium/phosphore élevé (3:1 à 5:1) n'est pas un problème pour les chèvres. En fait, les chèvres ont besoin d'un rapport calcium/phosphore minimum de 2:1 et de préférence de 2,5:1. Le coupable des calculs urinaires est un excès de phosphore et non de calcium. D'autres causes peuvent être une ingestion inadéquate d'eau, d'eau saumâtre, d'eau riche en sels de calcium et de magnésium, ou une alimentation trop riche en céréales dont le rapport calcium/phosphore est inapproprié.

Les fourrages, le pâturage et le foin constituent la base sur laquelle votre programme alimentaire doit être construit. Mais la plupart du temps, ils ne fournissent pas une nutrition

... suite à la page 27 ...



Access to adequate amounts of browse and forbs is complicated by the fact that most are annuals, which grow from seed each year, live for a short time, flower, and die. Maintaining year-around grazing with annual plants is not likely to occur in most climates. During droughts, there won't be enough rain to germinate the seeds, thereby reducing or eliminating this excellent source of nutrition for goats.

Forbs that grow back each year and live for many years are called perennials. They grow rapidly in the spring, but when mid-summer arrives, their growth slows. They can be grazed faster than they grow. Over-grazing can occur and cause them to disappear.

Broad-leafed woody plants, commonly called "browse," have the same drawback as forbs; they too are slow growers that can quickly be over-grazed. Forbs and browse re-grow far slower than grasses.

Grasses are the third link in this chain, but the key to grasses maintaining good nutritional levels is to graze them when they are young, succulent, and very digestible. Their growing season is longer than browse or forbs. Here again, it is easy to over-graze and lose this nutritional resource.

The goat's total diet should add up to 14-16% protein.

Keep in mind that a 16% protein supplement fed along with an 8% protein forage will reduce the overall protein level below the percentage needed. Using alfalfa as a primary roughage can keep the protein level up.

If you run goats on pasture without grain supplementation most of the year, then you must increase the protein and energy levels of a pregnant doe slowly and carefully, gradually adding appropriate feed to her diet as her pregnancy progresses. A sudden change in type or amount of feed can lead to ruminal acidosis, pregnancy diseases, laminitis, and a host of other problems. Never feed alfalfa to a pregnant doe in the last 45 days of pregnancy; hypocalcaemia (milk fever) can be the result. All pregnancy diseases (ketosis, pregnancy toxemia, hypocalcaemia) are caused by improper feeding.

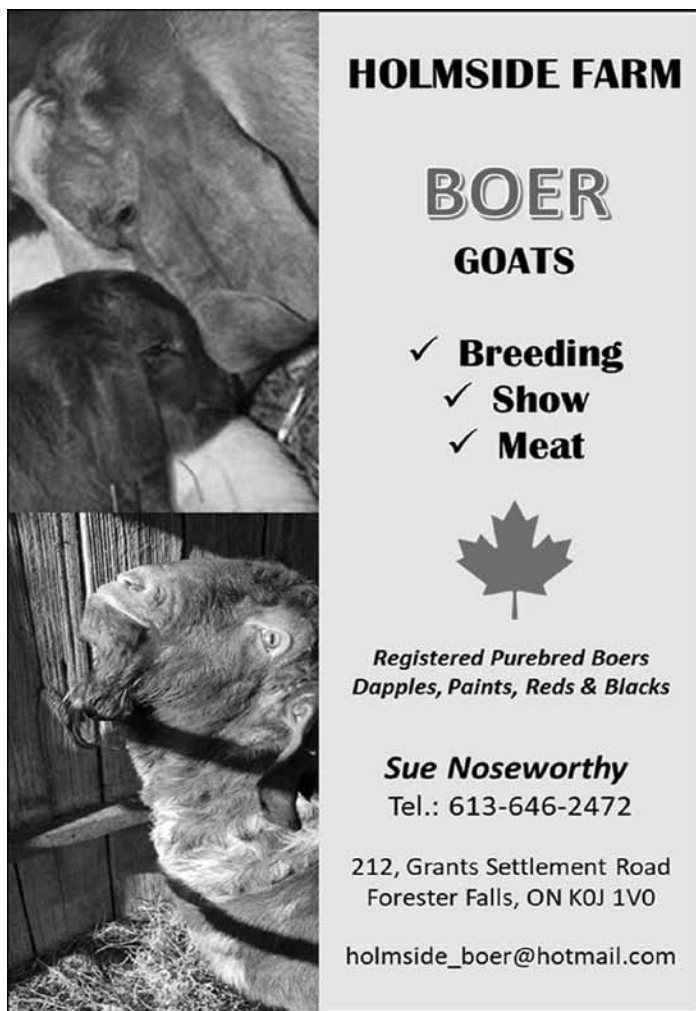
When lactation starts, the protein requirement of a goat more than doubles. Feeding a grain to help with energy is not enough. The milk molecule is built around protein. Short an animal on protein and milk production declines, regardless of energy intake. Sacked or bulk feeds can provide this protein, but alfalfa is about the only hay with enough protein to meet the needs of a lactating doe.

Nutrient and mineral requirements vary from location to location. Some areas are deficient in particular minerals. Learn to adapt your feeding program to fit the locale where you are raising goats and the particular breed which you are raising. For example, dairy and dairy-cross animals whose focus is heavy milk production have different nutritional requirements. When raising meat goats, feed grain once a day preferably in the morning. The only time I ever feed grain twice a day is to a doe who is nursing three or more kids.

A perfect diet for goats includes browse, forage, and grazing grasses, along with the necessary minerals designed for your area and supplemental grain as needed based upon the nutrition that your property has to offer. Maintaining a sound program of rotational grazing/browsing/foraging and taking care of your plants will provide a well-balanced diet for your goats. Recognize that nutritional values in your pastures change not only from season to season but from morning to night.

Getting goat nutrition right is one of the hardest tasks for the goat raiser. Find a qualified goat nutritionist and utilize his advice and knowledge. 🌿

Suzanne W. Gasparotto
Onion Creek Ranch
300, Happy Ridge Road, Briggs, Texas
www.tennesseeemeatgoat.com



HOLMSIDE FARM

**BOER
GOATS**

✓ **Breeding**
✓ **Show**
✓ **Meat**



*Registered Purebred Boers
Dapples, Paints, Reds & Blacks*

Sue Noseworthy
Tel.: 613-646-2472

212, Grants Settlement Road
Forester Falls, ON K0J 1V0

holmside_boer@hotmail.com

adéquate, ce qui nécessite une supplémentation en céréales. Le foin, les fourrages, les pâturages, les minéraux et les suppléments de céréales doivent être donnés aux chèvres dans un rapport équilibré. Si vous n'avez pas de formation en nutrition animale, n'essayez pas de mélanger vos propres aliments. Vous n'êtes pas qualifié pour le faire et vous avez besoin de l'aide d'un nutritionniste pour chèvres d'une usine d'aliments pour animaux locale.

Les chèvres consomment quotidiennement 3 à 4 % de leur poids corporel en matière sèche (fourrages, herbes, foin). Il s'agit d'une quantité énorme de matière végétale dont vous devez tenir compte dans votre programme alimentaire.

Les chèvres préfèrent les pâturages (feuilles) et les plantes fourragères non graminéides aux graminées parce qu'elles sont plus faciles à digérer. Les feuilles sont préférées aux graminées parce qu'elles ont une nervation nette qui est plus facilement écrasée par les dents et digérée par le rumen que la nervation parallèle des graminées.

L'accès à des quantités suffisantes feuilles et de plantes fourragères non graminéides est compliqué par le fait que la plupart sont des plantes annuelles qui poussent à partir de graines chaque année, vivent pendant une courte période, fleurissent et meurent. Dans la plupart des climats, il est peu probable que l'on puisse maintenir des pâturages avec des plantes annuelles tout au long de l'année. En cas de sécheresse, il n'y aura pas assez de pluie pour faire germer les graines, ce qui réduira ou éliminera cette excellente source de nourriture pour les chèvres.

Les plantes herbacées qui repoussent chaque année et vivent de nombreuses années sont appelées plantes vivaces. Elles poussent rapidement au printemps, mais leur croissance ralentit au milieu de l'été. Elles peuvent être broutées plus rapidement qu'elles ne poussent. Le surpâturage peut les faire disparaître.

Les plantes ligneuses à feuilles larges, présentent le même inconvénient que les plantes herbacées; elles aussi poussent lentement et peuvent rapidement être surpâturées. Les plantes herbacées et à feuilles repoussent beaucoup plus lentement que les graminées.

Les graminées constituent le troisième maillon de cette chaîne, mais la clé pour que les graminées conservent de bons niveaux nutritionnels est de les faire paître lorsqu'elles sont jeunes, succulentes et très digestes. Leur période de croissance est plus longue que celle des autres plantes fourragères. Là encore, il est facile de surpâturer et de perdre cette ressource nutritionnelle.

L'alimentation totale de la chèvre doit représenter 14 à 16 % de protéines. N'oubliez pas qu'un supplément de 16 % de protéines donné en même temps qu'un fourrage à 8 % de protéines réduira le taux global de protéines en dessous du pourcentage nécessaire. L'utilisation de la luzerne comme principal fourrage grossier permet de maintenir le taux de protéines à un niveau élevé.

Si vous élevez des chèvres au pâturage sans supplément de céréales la majeure partie de l'année, vous devez augmenter lentement et prudemment les niveaux de protéines et d'énergie d'une chèvre gestante, en ajoutant progressivement des aliments appropriés à son régime au fur et à mesure de l'avancement de la gestation. Un changement soudain de type ou de quantité d'aliments peut entraîner une acidose ruminale, des maladies liées à la gestation, de la fourbure et toute une série d'autres problèmes. Ne donnez jamais de luzerne à une chèvre gestante au cours des 45 derniers jours de la gestation, car cela peut entraîner une hypocalcémie (fièvre de lait). Toutes les maladies liées à la gestation (cétose, toxémie de gestation, hypocalcémie) sont dues à une mauvaise alimentation.

Au début de la lactation, les besoins en protéines d'une chèvre font plus que doubler. Il ne suffit pas de donner une céréale pour fournir de l'énergie. La molécule de lait est construite autour des protéines. Si l'animal manque de protéines, la production de lait diminue, quel que soit l'apport énergétique. Les aliments en sac ou en vrac peuvent fournir ces protéines, mais la luzerne est à peu près le seul fourrage contenant suffisamment de protéines pour répondre aux besoins d'une chèvre en lactation.

Les besoins en nutriments et en minéraux varient d'un endroit à l'autre. Certaines régions sont déficientes en minéraux particuliers. Apprenez à adapter votre programme d'alimentation à la région où vous élevez des chèvres et à la race particulière que vous élevez. Par exemple, les animaux laitiers et les animaux croisés laitiers qui produisent beaucoup de lait ont des besoins nutritionnels différents. Si vous élevez des chèvres de boucherie, donnez du grain une fois par jour, de préférence le matin. La seule fois où je donne du grain deux fois par jour, c'est à une chèvre qui allaite trois chevreaux ou plus.

Un régime idéal pour les chèvres comprend des fourrages et du pâturage. 🌿

Suzanne W. Gasparotto
Onion Creek Ranch
300, Happy Ridge Road, Briggs, Texas
www.tennesseeemeatgoat.com
Traduit de l'anglais par Catherine Michaud, agr.

Forage analysis: a useful tool!

BY LÉDA VILLENEUVE, AGR. M.SC. R&D COCHAIR, CEPOQ
COLLABORATION DANY CINQ-MARS, AGR. PH.D. PROFESSOR
AT LAVAL UNIVERSITY

NOTE: in this article, all concepts that are applying to sheep are current and relevant to goats.

I'd like to talk to you about the importance of having your forages analyzed, the whys and wherefores. But these subjects have already been discussed, and we're sure you're all now making the best forage you can according to the whims of Mother Nature... who always has the last word!

So what am I going to talk about? You've made forages you're proud of, with analyses to back it up. But how do you interpret those famous figures you see on an analysis? Today, I'd like to draw your attention to the various parameters found on a forage analysis and what they represent. It's not enough to look at the energy value, the percentage of dry matter or protein. Unfortunately, we often tend to stop at these 2 or 3 elements and our visual and olfactory appreciation of the forage at harvest to judge its quality. However, there are several other elements that provide truly relevant information on forage quality. Take, for example, this analysis¹ of silage from a mixture of grasses and legumes, from the first cut of an individually wrapped round bale, and let's look at the main elements.

The dry matter content of 41.8% indicates that the forage was a little damp at harvest, but all in all acceptable since this method of preservation requires a percentage between 40 and 60% to be well preserved. This silage is therefore at the lower acceptable limit. In harsh winters, this round-bale forage could partially freeze, making feeding more tedious. This parameter should not be forgotten in your seasonal batch selection criteria.

Energy... what are we looking at? NEL, NEM, NEG, TDN, Sheep DE?

First, the TDNs or total digestible nutrients. On some analysis results sheets, these values may be expressed in English. They are highly correlated with energy content of feed and are estimated using multifactorial equations, which I'll spare you and which differ according to animal species, since feed is used differently by each species. In the analysis showed, TDNs are calculated from equations for dairy cattle. These TDNs are in turn used to calculate NEL, NEM and NEG values. Basically, NEL, or net energy for lactation, is needed to calculate energy requirements for lactating cows. Net energy for maintenance (NEM) or gain (NEG) is used to express the total energy values of forages for growing or maintaining animals. In all cases of net energy, it is in fact the result of metabolizable energy minus energy losses during digestion and fermentation.

100% Dry Infrared Analysis

Parameters (method)	Results and Unit
Dry Matter ¹	41.8%
NEI	1.24 Mcal/kg
	NEI 3x
NEm	1.20 Mcal/kg
NEg	0.64 Mcal/kg
TDN 1x (NRC 2001)	56%
Crude Protein (CP)*	13.4%
Available Protein (AP)*	13.4%
Estimated NDP	29.8%
Soluble Protein % CP*	61.0%
Acid Detergent Fiber (ADF)*	39.5%
Adic Detergent Insoluble Crude Protein (ADICP)*	1.1%
Neutral Detergent Fiber (NDF)*	62.8%
Neutral Detergent Insoluble Crude Protein (NDICP)*	2.5%
NDFd 30 (% NDF)	66.24%
NDFd 48 (% NDF)	69.12%
Lignin	6.2%
Lignin % NDF	9.79%
Total Ca (calcination)*	0.65%
Total P (calcination)*	0.27%
Total Mg (Calcination)*	0.19%
Total K (calcination)*	2.70%
Ash*	8.8%
Non Structural Carbohydrates (NSCH)	14.44%
Starch	1.01%
Water Sol Carbs (WSC)	6.73%
Ethanol Sol. Carbs (ESC)	6.46%
Crude Fat	3.0%
Relative Forage Value (RFV)	86
Lactic Acid	3.01%
Acetic Acid	0.69%
Butyric Acid	0.10%
Estimated Total Acids	3.80%
Horse DE	1.98 Mcal/kg
Sheep DE	2.00 Mcal/kg

1. For this example, the analysis comes from Réseau La Coop, performed by their accredited Agri-Direct laboratory. All companies offer the nutritional analysis service, and depending on the other laboratories, certain parameters may appear differently on the analysis.

In the case of sheep, the concept of metabolizable energy has so far been retained. The analysis reads Sheep DE = 2.00 Mcal/kg, which is calculated on the basis of the NRC 2001 mathematical equations for dairy cows and indicates a generally higher energy value of forage for sheep. It seems preferable to recalculate this parameter, which gives a more accurate value of its content for forage intended for sheep. To do this, we need to use the equations of McQueen and Martin (1980) and the ADF content of the forage, which will enable us to calculate the TDN adequately. In this case, I obtain a metabolizable energy of 1.95 Mcal/kg. Energy deficits in the ration will thus be better controlled and avoided when the time comes to formulate feeding programs.

... continued on page 30 ...

L'analyse de fourrage : un outil de travail !

PAR LÉDA VILLENEUVE, AGR. M.SC. CORESPONSABLE À LA R&D, CEPOQ
COLLABORATEUR DANY CINQ-MARS, AGR. PH.D. PROFESSEUR À
L'UNIVERSITÉ LAVAL

NOTE : dans cet article, tous les concepts qui s'appliquent aux moutons sont également valables pour les chèvres.

J'aurais envie de vous parler de l'importance de faire analyser vos fourrages, du pourquoi et du comment. Mais ces sujets ont déjà été discuté et on est certain que toutes et tous faites maintenant le meilleur fourrage qu'il vous est possible de faire selon les caprices de dame nature... celle qui a toujours le dernier mot !!

Mais de quoi vais-je alors vous parler ? Vous avez fait des fourrages dont vous êtes fiers, analyses à l'appui. Mais comment interprète-t-on les fameux chiffres qu'on voit sur une analyse ? Aujourd'hui, je veux attirer votre attention sur les divers paramètres que l'on retrouve sur une analyse de fourrage et ce qu'ils représentent. Ce n'est pas tout de regarder la valeur énergétique, le pourcentage de matière sèche ou de protéines. Malheureusement, on a souvent tendance à ne s'arrêter qu'à ces 2 ou 3 éléments et à notre appréciation visuelle et olfactive du fourrage à la récolte pour juger de la qualité du fourrage. Il y a pourtant plusieurs autres éléments qui donnent des informations vraiment pertinentes sur la qualité fourragère. Prenons par exemple cette analyse¹ d'ensilage d'un mélange de graminées et de légumineuses, de première coupe de balle ronde enrobée individuellement et voyons les principaux éléments.

La matière sèche de 41,8 % indique que le fourrage était un peu humide à la récolte, mais somme toute acceptable puisque ce mode de conservation requiert un pourcentage entre 40 et 60 % pour être bien conservé. Cet ensilage est donc à la limite inférieure acceptable. Ce fourrage de balle ronde, lors d'hiver rigoureux, pourrait geler en partie et rendre plus fastidieux l'alimentation. Dans vos critères de sélection de vos lots selon les saisons, ce paramètre n'est pas à oublier.

L'énergie... bon on regarde quoi ? ENL, ENE, ENG, UNT, EM Mouton?

D'abord les UNT ou unités nutritives totales. Sur certaines feuilles de résultats d'analyses, il se peut que ces valeurs soient exprimées en anglais. Dans ce cas, UNT devient TDN pour total digestible nutrients. Elles sont hautement corrélées avec le contenu en énergie des aliments et sont estimées avec des équations multifactorielles, que je vous éviterai et qui diffèrent selon les espèces animales puisque les aliments sont utilisés différemment par chaque espèce. Dans l'analyse ci-contre, les UNT sont calculés à partir des équations destinées aux bovins

Analyses à l'infrarouge à 100% sec

Paramètre (méthode)	Résultats et unité
Matière sèche ¹	41.8%
ENL	1.24 Mcal/kg
	ENL 3x
ENE	1.20 Mcal/kg
ENG	0.64 Mcal/kg
UNT 1x (NRC 2001)	56%
Protéine Brute (PB)*	13.4%
Protéine disponible*	13.4%
PND estimée	29.8%
% soluble PB*	61.0%
Fibre Détergente Acide (ADF)*	39.5%
Protéine Brute Insoluble au Détergent Acide (ADIPB)*	1.1%
Fibre Détergente Neutre (NDF)*	62.8%
Protéine Brute Insoluble au Détergent Neutre (NDIPB)*	2.5%
NDFd 30 (% NDF)	66.24%
NDFd 48 (% NDF)	69.12%
Lignine*	6.2%
Lignine % NDF	9.79%
Ca total (calcination)*	0.65%
P total (calcination)*	0.27%
Mg total (calcination)*	0.19%
K total (calcination)*	2.70%
Cendres*	8.8%
HCNS	14.44%
Amidon	1.01%
Sucres solubles à l'eau	6.73%
Sucres solubles à l'éthanol	6.46%
Gras	3.0%
Valeur Relative de Fourrage (VRF)	86
Acide lactique	3.01%
Acide acétique	0.69%
Acide butyrique	0.10%
Acides totaux estimés	3.80%
ED cheval	1.98 Mcal/kg
EM mouton	2.00 Mcal/kg

¹ Pour cet exemple, l'analyse provient du Réseau La Coop réalisée par leur laboratoire accrédité Agri-Direct. Toutes les compagnies offrent le service d'analyse nutritionnelle et selon les autres laboratoires certains paramètres peuvent apparaître différemment sur l'analyse.

laitiers. Ces UNT sont à leur tour utilisés pour calculer les valeurs d'ENL, ENE et ENG. À la base, l'ENL ou énergie nette de lactation, est nécessaire pour le calcul des besoins en énergie pour les vaches en lactation. L'énergie nette d'entretien (ENE) ou de gain (ENG) est utilisée pour exprimer les valeurs énergétiques totales des fourrages pour les animaux en croissance ou en entretien. Dans tous les cas d'énergie nette, il s'agit en fait du résultat de l'énergie métabolisable auquel sont soustraites les pertes d'énergie pendant la digestion et la fermentation.

... suite à la page 32 ...

The me McQueen and Martin equations vary according to the grass and legume content of the forage. Metabolizable energy is expressed in Megacalorie / kg dry matter.

ME of forage containing more than 66% grass = $[104.96 - (1.302 \times \% \text{ ADF})] \times 0.03615$
ME of a mixed forage of grasses and legumes = $[98.83 - (1.138 \times \% \text{ ADF})] \times 0.03615$

ME of forage containing more than 66% legumes = $[92.70 - (0.973 \times \% \text{ ADF})] \times 0.03615$

Good forage should contain **at least 2.10 Mcal/kg DM**.

In terms of protein, advisors will generally use the crude protein content to produce feed rations, since this is generally the same as the percentage of available protein, as shown in the analysis above. However, when the forage has been heated or has not fermented properly, as in the case of forage containing excessive moisture, the crude protein percentage will be different from the available protein, due to a quantity of damaged protein greater than 10% (ADICP on the analysis for acid detergent insoluble crude protein). In this case, you need to take the % of available protein to balance a ration and know the level of protein actually available to the animals. This is 10% of the CP and not 10% of the DM of the feed, which is ADICP.

ADF fiber (acid detergent fibers, or ADF) and NDF (neutral detergent fiber, or NDF) are the so-called structural carbohydrates or plant walls. In the case of ADF, the higher the %, the more cellulose is integrated with lignin, contributing to a reduction in digestibility and energy content. Lignin, it should be remembered, is contained in plant walls and provides rigidity and structural support. It is therefore not digestible and is a source of refusal. As previously demonstrated, ADF fiber content can be used to predict forage energy. We should always aim for forages with less than 36% ADF to ensure good voluntary dry matter intake by sheep.

During forage storage, ADF levels may increase in the case of poorly stored forage with excessive moisture content. Forage that heats up indicates that a portion of the protein has become associated with the fiber. Another case is when mold is present. These will consume a portion of the forage, resulting in a loss of energy from the feed in the form of heat, and therefore a loss of usable energy for the animal.

NDF fiber gives an indication of the potential for forage to become crowded in the animal's rumen. According to the following table, the more this type of fiber increases, the more crowded the sheep's rumen becomes, resulting

in lower voluntary dry matter intake (VDMI). In the light of this information, we can see that the analysis presented here does not correspond to what we call such a good forage with an NDF of 62.8%. Particular care will need to be taken when designing feeding programs for ewes at the end of pregnancy, should this forage be used, as it could lead to health problems (prolapse, toxemia) due to the congestion it causes in the animal's digestive system. The percentage of refusals of this feed could reach 15 to 20%, or even more.

NDF (%)	ADF (%)	Type of forage mix (maturity))	DMVI (%)
42.9	32.0	Legumes (young)	109
52.5	35.0	Legumes (intermediate)	102
53.7	36.0	Grasses (intermediate)	100
56.1	38.3	Legumes (mature)	91
58.0	39.5	Grasses (mature)	88

Source: Nutrition et alimentation des ovins 2008

Major minerals are also analyzed in forages and expressed as a percentage of dry matter (DM). A calcium percentage below 1% (Ca= 0.65% in our example) indicates that the forage mix is predominantly grass. If there had been a lot of legumes, the calcium content would have been above 1%. In the present case, if this forage were to be used for ewes in late pregnancy (although not ideal for this group of ewes), then particular attention would need to be paid to the mineral served to ensure that it complements the calcium ration. Remember that ewes at this stage have a high demand for this mineral, which is essential for colostrum production and also for fetal bone growth, which accounts for 80% of total lamb growth during the last 6 weeks of gestation.

When it comes to phosphorus, the important thing is to never have more phosphorus than calcium in a sheep's total ration. The Ca:P ratio should always be between 1:1 and 7:1. In this example, calcium (Ca) is 0.65% and phosphorus (P) in the forage is 0.27%. The concentrates and the mineral served should ensure that the ration is adequately balanced for this mineral. Forage containing a lot of calcium (i.e., legumes) can result in Ca:P ratios that are too high. To correct the situation, grass forage should be added to the ration, and a mineral richer in phosphorus should be used.

Magnesium levels (Mg= 0.19%) will depend mainly on the amount of lime added and the fertilization carried out on your fields. Mg availability in forage can be affected by excess potassium (K). Pastures can have low levels of this mineral, leading to what is known as grass tetany, a cause of sudden death, in sheep that develop Mg deficiency.

The potassium (K = 2.70%) contained in forage and grain is generally sufficient to meet the nutritional requirements of this mineral. In cases of gestational toxemia, particular

attention should be paid to the K content of the ration to ensure that it is not too high.

The percentage of ash represents the residue after complete incineration of the organic matter in a sample and is completely non-digestible. It therefore includes all inorganic matter (or mineral matter) in the feed, as well as inorganic contaminants such as soil, sand, or dirt. Forage should contain less than 10% ashes. Grass forage normally contains slightly less ash than leguminous forage. In the example shown, the ash content is 8.8%. Analyses with ash levels above 10% are certainly associated with soil or manure contamination. Beware of listeriosis problems when such forage is served! Soil or manure in forages intended for silage will cause poor fermentation and encourage the development of certain bacteria responsible for listeriosis. When we talk about grass silage, we're talking about vertical silos, bunkers, wrapped round and square bales, and even if we're talking about semi-dry silage or haylage, it's also silage!

The relative forage value (RFV), which is 86 in the analysis, is simply an index for comparing the quality of different hays and silages. The higher the RFV is above 100, the better the forage quality. This value is calculated according to equations considering the global nutritional value and gives an index based on a reference forage.

Finally, the **fermentation profile** for silage analysis is very important. When requesting an analysis, you can ask for the pH of your forage. Successful silage should have a pH between 4 and 5, a lactic acid content above 3%, a butyric acid content below 0.25% and an acetic acid content below 2%. The ratio of lactic acid to total acids is probably the most telling criterion. The ratio should be at least 50% for good silage and 75% for excellent silage. In our example, we can assume that the pH of the silage is between 4 and 5 since the levels of the various acids are all acceptable.

Sugars and starch represent non-structural or non-fibrous carbohydrates (NSCH) and are expressed as a percentage in the analysis. The more sugars a forage contains, the better. These sugars will be used by rumen microorganisms during digestion to produce volatile fatty acids. *Did you know that mowing at the end of a sunny day, combined with wide swathing, are agronomic practices that can increase the sugar content of forages?* At the same time, silage done in one day, which we have already discussed, is another way of optimizing the sugar content of forages. The percentage of starch in an analysis is mainly important for corn silages, and starch digestibility increases with the time the silage spends in the silo, becoming even more important after a few months' storage.

The percentage of **fat** is generally adequate in forages.

It is used when formulating a ration, along with the fat content of the concentrates to be fed, to ensure that the total percentage of fat in sheep rations does not exceed 3%. Above this concentration, fermentation and ruminal activity problems could arise.

IN GENERAL

- First cuts tend to have more digestible fiber than subsequent cuts.
- Leaf loss at harvest, or loss through leaching (in the case of rain on cut forage), leads to a reduction in forage quality (loss of protein and energy).
- When harvested at the right moisture content (see table below) depending on the storage method, silages will have good fermentation and a good butyric, lactic, and acetic acid profile.

STORAGE METHOD	FORAGE CHARACTERISTICS	% IDEAL DRY MATTER
Conventional tower silo	Wilted	30-40 %
Controlled atmosphere tower silo (blue silo)	Semi-dry (ideal)	40-60 %
Horizontal silo (with walls)	Wilted (possible)	30-40 %
Bunker	Humid	30-32 %
Stack	Humid	25-30 %
Bags (Ag-Bag)	Semi-dry, wilted, humid	25-60 %
Wrapped bales (bags or individual)	Semi-dry	40-60 %

Source: Proceedings from Journée d'information sur les ovins Tournée du CEPOQ 2010

- The higher the cutting height, the better the forage quality, because the base of the plants is actually just stems and therefore mainly fiber. And the less risk of soil contamination. Moreover, if you mow too low, the plant will have to draw on its reserves to produce regrowth, whereas if you mow at around 10 cm, regrowth will be quicker.

CONCLUSION

The accuracy of the analysis will depend on the timing and care with which the samples are taken after harvest. If you feel that the sampling was not representative, or that the sample was not taken at the right time (e.g.: 2 days after harvest, when silage fermentation stabilizes after 3 weeks), it is always possible to repeat the analysis as you use your various forage batches. It's up to you! Finally, although forage analysis enables your nutritionist to produce your feed programs, it goes without saying that your visual appreciation of the forage is an important aspect (presence of dust, texture, mold, color, and odor) not to be overlooked. But above all, the best judges of forage quality are undoubtedly your sheep. Give them good feed and they'll thank you with good performances! 🌿

Chez l'ovin, le concept d'énergie métabolisable a été retenu jusqu'à présent. Sur l'analyse on peut lire EM mouton = 2,00 Mcal/kg qui est calculé à partir des équations mathématiques du NRC 2001 des vaches laitières et qui indique une valeur énergétique des fourrages généralement supérieure pour les moutons. Il semble préférable de recalculer ce paramètre qui donne une valeur plus juste de son contenu pour un fourrage destiné aux ovins. Pour ce faire, il faut utiliser les équations de McQueen et Martin (1980) et la teneur en ADF du fourrage qui permettra de calculer adéquatement les UNT. Dans le cas présent j'obtiens une énergie métabolisable de 1,95 Mcal/kg. Les déficits énergétiques dans la ration seront ainsi mieux contrôlés et évités lorsque viendra le temps de formuler les programmes alimentaires.

Les équations de McQueen et Martin varient en fonction de la teneur en graminées et légumineuse du fourrage. L'énergie métabolisable est exprimée en MégaCalorie / kg de matière sèche.

EM d'un fourrage contenant plus de 66% de graminées
= $[104.96 - (1.302 \times \% \text{ ADF})] \times 0.03615$

EM d'un fourrage mélangé de graminées et légumineuse
= $[98.83 - (1.138 \times \% \text{ ADF})] \times 0.03615$

EM d'un fourrage contenant plus de 66% de légumineuse
= $[92.70 - (0.973 \times \% \text{ ADF})] \times 0.03615$

Un bon fourrage devrait contenir **au moins 2,10 Mcal/kg de MS.**

Au niveau de la protéine, les conseillers vont généralement utiliser la teneur en protéine brute pour produire les rations alimentaires puisque de façon générale c'est le même taux que le pourcentage de protéine disponible comme c'est le cas dans l'analyse ci-haut. Toutefois, lorsque le fourrage a chauffé ou n'a pas eu une bonne fermentation, comme dans le cas de fourrage contenant une humidité excessive, le pourcentage de protéine brute sera différent de la protéine disponible, dû à une quantité de protéines endommagées supérieures à 10 % (ADIPB sur l'analyse pour protéine brute insoluble au détergent acide). Dans ce cas, il faut prendre le % de protéines disponibles pour équilibrer une ration et connaître le taux de protéines réellement disponible pour les animaux. Il s'agit de 10% de la PB et non 10% de la MS de l'aliment qui est de l'ADIPB.

Les fibres ADF (fibre au détergent acide quelques fois rapporté comme «FDA») et **NDF** (fibre au détergent neutre, ou FDN) constituent ce qu'on appelle les hydrates de carbone structuraux ou encore les parois de la plante. Au niveau de l'ADF, plus le % augmente, plus la cellulose s'intègre à la lignine contribuant ainsi à une diminution de la digestibilité et

de la teneur en énergie. Rappelons que la lignine est contenue dans les parois et fournit la rigidité et le support structural aux plantes. Elle n'est donc pas digestible et est source de refus. Le taux de fibre ADF permet de prédire l'énergie des fourrages comme démontré précédemment. On devrait toujours viser des fourrages ayant moins de 36 % d'ADF pour assurer une bonne consommation volontaire de matière sèche des ovins.

Pendant l'entreposage des fourrages, le taux de fibres ADF peut augmenter dans le cas de fourrages mal conservés avec un contenu en humidité excessive. Un fourrage qui chauffe indique qu'une portion de la protéine s'associe à la fibre. Un autre cas, est lorsqu'il y a présence de moisissures. Celles-ci vont consommer une portion du fourrage, entraînant une perte d'énergie de l'aliment sous forme de chaleur et donc une perte d'énergie utilisable pour l'animal.

La fibre NDF donne une indication sur le potentiel d'encombrement du fourrage dans le rumen de l'animal. Selon le tableau suivant, plus ce type de fibre augmente, plus le rumen du mouton va être encombré et donc ceci entraînera une diminution de la consommation volontaire de matière sèche (CVMS). À la lueur de ces informations, on constate donc que l'analyse présentée ici ne correspond pas à ce qu'on appelle un si bon fourrage avec une NDF de 62,8%. Il faudra porter une attention particulière à la réalisation des programmes alimentaires pour des brebis en fin de gestation dans le cas où ce fourrage serait servi, car il pourrait induire des problématiques de santé (prolapsus, toxémie) dû à l'encombrement qu'il causera dans le système digestif de l'animal. Le pourcentage de refus de cet aliment pourrait atteindre 15 à 20 %, voire plus.

NDF (%)	ADF (%)	Type de mélange fourrager (maturité)	CVMS (%)
42,9	32,0	Légumineuses (jeunes)	109
52,5	35,0	Légumineuses (moyennes)	102
53,7	36,0	Graminées (moyennes)	100
56,1	38,3	Légumineuses (matures)	91
58,0	39,5	Graminées (matures)	88

Source : Nutrition et alimentation des ovins 2008.

Les minéraux dits majeurs sont également analysés dans les fourrages et sont exprimés en pourcentage de la matière sèche (MS). Un pourcentage de calcium sous 1 % (Ca= 0,65 % dans notre exemple) indique que le mélange fourrager est à prédominance de graminées. S'il y avait eu beaucoup de légumineuses, la teneur en calcium aurait été au-dessus de 1 %. Dans le cas présent, si ce fourrage devait être utilisé pour des brebis en fin de gestation (bien que non idéal pour ce groupe de brebis), il faudrait alors porter une attention particulière au minéral servi afin que celui-ci complète bien la ration en calcium. Rappelons que les brebis à ce stade ont

une grande demande en ce minéral qui est essentiel pour la production de colostrum et aussi pour la croissance osseuse des fœtus qui correspond à 80 % de la croissance totale des agneaux au cours des 6 dernières semaines de gestation.

Au niveau du phosphore, l'important c'est que dans la ration totale des moutons, il ne faut jamais avoir plus de phosphore que de calcium. Le rapport Ca : P devrait toujours osciller entre 1 : 1 et 7 : 1. Dans l'exemple ici, le calcium (Ca) est de 0,65% et le phosphore (P) du fourrage est de 0,27 %. Les concentrés et le minéral servi devront faire en sorte de balancer adéquatement la ration pour ce minéral. Un fourrage contenant beaucoup de calcium (donc de légumineuse) peut entraîner des rapports Ca : P trop élevé. Pour corriger la situation, l'apport de fourrage de graminées dans la ration est suggéré et un minéral plus riche en phosphore devrait être utilisé.

Le taux de magnésium (Mg = 0,19 %) dépendra principalement de l'apport en chaux et de la fertilisation réalisée sur vos champs. La disponibilité du Mg dans les fourrages peut être affectée par un excès de potassium (K). Il arrive que les pâturages aient une faible teneur en ce minéral et ceci conduit à ce qu'on appelle la tétanie d'herbage, une cause de mort subite, chez les ovins qui développe une carence en Mg.

Le potassium (K = 2,70 %) contenu dans les fourrages et les grains suffit généralement pour répondre aux exigences nutritionnelles de ce minéral. Lors de cas de toxémie de gestation, une attention particulière à la teneur en K de la ration devra être apportée pour vérifier que celle-ci n'est pas trop élevée.

Le pourcentage de cendres représente les résidus après incinérations complètes des matières organiques d'un échantillon et elles sont complètement non digestibles. Elles incluent donc toutes les matières inorganiques (ou matière minérale) dans l'aliment ainsi que les contaminants inorganiques tels que de la terre, du sable ou des saletés. Un fourrage devrait contenir moins de 10 % de cendre. Dans un fourrage de graminées, on retrouve normalement un peu moins de cendres que dans un de légumineuses. On en retrouve 8,8% dans l'exemple présenté. Des analyses présentant un taux supérieur à 10 % sont assurément associées à une contamination par le sol, ou encore du fumier. Attention aux problèmes de listérioses lorsqu'un tel fourrage est servi !! En effet, la terre ou le fumier dans un fourrage destiné à l'ensilage va provoquer une mauvaise fermentation et favoriser le développement de certaines bactéries responsable de la listériose. Quand on parle d'ensilage d'herbe, on regroupe tant les silos verticaux, les bunkers, les balles rondes et carrées enrobées, et même si on parle de demi-sec ; c'est aussi de l'ensilage!

La valeur relative fourragère (VRF) qui est de 86 dans l'analyse est simplement un indice pour comparer la qualité de différents foin et ensilages entre eux. Plus la VRF est au-

dessus de 100, meilleure est la qualité du fourrage. Cette valeur est calculée selon des équations en tenant compte de l'ensemble de la valeur nutritive et donne un indice en fonction d'un fourrage de référence.

Enfin, **le profil de fermentation** pour des analyses d'ensilage est très important. Lors de la demande d'analyse, il est possible de demander à avoir le pH de son fourrage. Un ensilage réussi devrait avoir un pH entre 4 et 5, un taux d'acide lactique supérieur à 3 %, un taux d'acide butyrique inférieur à 0,25 % et un taux d'acide acétique sous les 2 %. La proportion d'acide lactique par rapport aux acides totaux est probablement le critère le plus parlant. Le rapport devrait être d'au moins 50% pour un bon ensilage et de 75% pour un excellent ensilage. Dans notre exemple, on peut supposer que le pH de l'ensilage est entre 4 et 5 puisque les taux des divers acides sont tous acceptables.

Les sucres et l'amidon représentent les hydrates de carbones non structuraux ou non fibreux (HCNS) et sont exprimés en pourcentage dans l'analyse. Plus un fourrage en contient, meilleur ce sera. Ces sucres seront utilisés par les microorganismes du rumen lors de la digestion pour produire les acides gras volatils. Saviez-vous que la fauche effectuée à la fin d'une journée ensoleillée, combinée à la mise en andains larges représentent des pratiques agronomiques permettant d'accroître la teneur en sucres des fourrages? Parallèlement l'ensilage fait en un jour, dont nous avons déjà traité, constitue également un moyen d'optimiser la teneur en sucres des fourrages. Le pourcentage d'amidon dans une analyse est principalement important en ce qui concerne les ensilages de maïs et la digestibilité de l'amidon s'accroît avec le temps de l'ensilage passé dans le silo et sa digestibilité est encore plus importante après quelques mois d'entreposage.

Le pourcentage de **gras** est généralement adéquat dans les fourrages. On l'utilise lors de la formulation de la ration, ainsi que la teneur en gras des concentrés qui seront servis afin de s'assurer que le pourcentage total de gras dans la ration des ovins ne dépasse pas 3%. Au-delà de cette concentration, des problèmes de fermentation et d'activité ruminale pourraient survenir.

GÉNÉRALITÉS

- Les premières coupes ont tendance à avoir plus de fibres digestibles que les coupes suivantes.
- Les pertes de feuilles à la récolte ou encore les pertes par lessivage (dans le cas d'une pluie sur un fourrage coupé) entraînent une diminution de la qualité du fourrage (perte de protéines et d'énergies).
- Lorsque récoltés au bon taux d'humidité (voir tableau ici-bas) en fonction du mode de stockage, les ensilages auront une bonne fermentation et un bon profil en acides butyrique, lactique et acétique.

... suite à la page 38 ...

Not all hay is created equal

BY SHANNON THURSTON, STAVELEY FARMS

The importance of feeding quality hay is often overlooked. The largest percent of our goats' diet is hay. Many people have asked me what we feed our goats for grain and minerals and my response to this question has always been every farm is different depending on what forage and grain is available.

Our hay is analysed annually by our local feed mill. This provides us with a certificate of Analysis which is a breakdown list of the forage protein, energy, fiber, minerals, and a bunch of other important things based on the percentage of nutritional value. This is kind of like a food label for your hay. Our nutritionist uses this analysis to create a balanced formula combined with grain and minerals we purchase. One year we grew our own wheat and barley, and our nutritionist was able to make a balanced mix by adding a percentage of pelleted feed with it.

Drinking water is as important as feed, especially if it is higher in certain minerals. Too much iron in the hay or water can have similar symptoms as copper deficiency and can deplete goats from absorbing other minerals they require, even if they have free access to everything they need. This is why we analyse our water periodically as well.

Most of the hay we feed is grown on our own farm. We are fortunate that we live in an area where our growing season allows us to produce a minimum of two cuts of hay, and most years we are even lucky enough to get three. If first cut is taken off the field by late May or early June, the crop can be as good

as second or even third cut hay. This also leaves more growing time for the field to hopefully allow for a bigger yield of second cut. On our farm we grow a mix of legumes and grass hay such as timothy, alfalfa, fescue, clover, and trefoil.

We generally try to make dry hay in small square bales just because that is what we're set up for on our farm. Some years are more challenging than others to make quality dry hay, we need a window of at least 2-3 good drying days on most of our fields. More drying time is needed where the hay is thicker and has more clover or alfalfa. The last few years, with the weather, it has been difficult to make quality dry hay. We hired custom balers to come in and bale large square bales and wrap them. Most of the hay we've had wrapped is almost dry before baling.

Sometimes we have to bale it a bit sooner than the time it needs for lack of weather, in this case, if it is just slightly damp, we spread loose salt on it in the loft between each bale and row this helps draw the moisture out of it and can prevent it from spoiling. Hay in the loft should never be hot.

When opening each bale of hay, we check if it smells bad, if it's dusty or has any mould or dirt in it not to feed it. When in doubt, we throw those pieces out in the manure pile. We don't use it for bedding as some of the goats could eat it, and dirt and mould can cause bloat and listeriosis among other issues. For the amount of loss in a few bales it is best not to chance health issues. Goats have a very sensitive digestive system. Hay should be dry, look green, feel soft, and smell sweet and

... continued on page 37 ...



Tous les foins ne sont pas égaux

PAR SHANNON THURSTON, STAVELEY FARMS

L'importance d'un foin de qualité est souvent négligée. Le foin représente la plus grande partie de l'alimentation de nos chèvres. De nombreuses personnes m'ont demandé ce que nous donnons à nos chèvres comme céréales et minéraux et ma réponse à cette question a toujours été que chaque ferme est différente en fonction du fourrage et des céréales disponibles.

Notre foin est analysé chaque année par notre meunerie locale. Elle nous fournit un certificat d'analyse qui est une liste de répartition des protéines, de l'énergie, des fibres, des minéraux et d'un tas d'autres éléments importants basés sur le pourcentage de la valeur nutritionnelle du fourrage. C'est un peu comme une étiquette alimentaire pour votre foin. Notre nutritionniste utilise cette analyse pour créer une ration équilibrée en combinant les céréales et les minéraux que nous achetons. Une année, nous avons cultivé notre propre blé et notre propre orge, et notre nutritionniste a pu créer une ration équilibrée en y ajoutant un pourcentage d'aliments granulés.

L'eau potable est aussi importante que l'alimentation, surtout si elle est plus riche en certains minéraux. Un excès de fer dans le foin ou dans l'eau peut engendrer des symptômes similaires à ceux d'une carence en cuivre et peut empêcher les chèvres d'absorber les autres minéraux dont elles ont besoin, même si elles ont accès à tout ce dont elles ont besoin. C'est pourquoi nous analysons également l'eau périodiquement.

La plupart du foin que nous donnons aux chèvres provient de notre propre ferme. Nous avons la chance de vivre dans une région où la saison de croissance nous permet de produire au moins deux coupes de foin, et la plupart des années, nous avons même la chance d'en obtenir trois. Si la première coupe est prélevée à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin, la récolte peut être aussi bonne que celle de la deuxième ou même de la troisième coupe de foin. Cela laisse également plus de temps de croissance au champ, ce qui permet d'espérer un meilleur rendement de la deuxième coupe. Dans notre ferme, nous cultivons un mélange de légumineuses et de foin de graminées comme la fléole des prés, la luzerne, la fétuque, le trèfle et le lotier.

Nous essayons généralement de faire du foin sec en petites balles carrées, tout simplement parce que c'est de cette façon que nous sommes installés pour servir le foin dans notre ferme. Certaines années sont plus difficiles que d'autres pour faire du foin sec de qualité, nous avons besoin d'une fenêtre d'au moins 2 ou 3 bonnes journées de séchage dans

la plupart de nos champs. Le temps de séchage est plus long lorsque le foin est plus épais et qu'il y a plus de trèfle ou de luzerne. Ces dernières années, en raison des conditions météorologiques, il a été difficile de produire du foin sec de qualité. Nous avons engagé un forfaitaire pour venir presser de grosses balles carrées et les emballer. La plupart du foin que nous avons enrubanné est presque sec avant d'être mis en balles.

Il arrive que nous devions le mettre en balles un peu plus tôt que prévu en raison du manque de temps. Dans ce cas, si le foin est légèrement humide, nous répandons du sel en vrac dans le fenil entre chaque balle et chaque rangée, ce qui permet d'extraire l'humidité du foin et d'éviter qu'il ne s'abîme. Le foin ne doit jamais être chaud dans le fenil.

Lorsque nous ouvrons chaque balle de foin, nous vérifions si elle sent mauvais, si elle est poussiéreuse ou si elle contient de la moisissure ou de la saleté. En cas de doute, nous jetons ces parties dans le tas de fumier. Nous ne les utilisons pas comme litière, car certaines chèvres pourraient les manger, et la saleté et la moisissure peuvent provoquer des ballonnements et la listériose, entre autres problèmes. Compte tenu de la perte que représentent quelques balles, il est préférable de ne pas risquer de problèmes de santé. Les chèvres ont un système digestif très sensible. Le foin doit être sec, avoir l'air vert, être doux au toucher et avoir une odeur douce et attirante. Le foin emballé et bien conservé sent la banane!

Certaines années, il est plus difficile de produire du foin de qualité et nous n'avons pas d'autre choix que de donner ce que nous avons. S'il y a un peu de poussière mais que le foin a l'air et sent bon par ailleurs, nous le trions et le mélangeons avec du foin de meilleure qualité, puis nous surveillons de près les chèvres. Nous veillons à proposer du bicarbonate de soude en libre choix et à conserver de la vitamine B thiamine dans le réfrigérateur; si l'une des chèvres commence à avoir l'air ballonnée, elle est rapidement traitée.

Si nous avons une année à faible rendement en foin, nous achetons le reste de ce dont nous avons besoin. Le foin de bonne qualité coupé tôt sans pluie peut être plus cher à l'achat. Cependant, nous avons constaté qu'il valait la peine de payer un peu plus cher. En général, il a une valeur nutritionnelle beaucoup plus élevée et les chèvres en gaspillent moins et se maintiennent mieux. Cela permet d'économiser de l'argent car il n'est pas nécessaire de leur donner autant de céréales pour qu'elles restent en bonne santé et productives.

... suite à la page 37 ...



STAVELEY FARMS

since 2000



Quality Purebred Boer Goats

*CAE negative since 2008, Johnes negative since 2017, Herd health tested annually.
No CL on the farm, Scrapies Certified Program Since 2010.*

Presenting our newest 2023 imported Buck from the USA

PM3F Dash (R39517)

Born March 26 2022



This buck's Genetics are going to be a game changer for the colored goats in Canada

Dash's Sire

PMF3 JWR Knocked it out of the Park



Dash's Grandsire

**3xL JC Boer Goats Johnny Walker Red
(Ennobled)**



Dash's Dam

PMF3 Walkers 10K



Shannon Thurston & Kevin Staveley

St. Anicet Quebec ☎ 450-264-9226

✉ Staveleyfarms@hotmail.com

f Staveley Farms Boer Goats

www.staveleyfarms.com



... Not all hay is created equal ...

appealing. The wrapped hay smells sweet like bananas.

Some years are more difficult to produce quality hay and there is no choice but to feed what we have. If there is a small amount of dust but the hay looks and smells good otherwise, we sort it and mix it with better hay and then keep a close eye on the goats. We make sure to offer free choice baking soda and keep vitamin B Thiamine in the fridge, if anyone starts to look bloated, they are quickly treated.

If we have a lower hay yield year, we purchase the balance of what we need. Early cut good quality hay without rain can be more expensive to purchase. However, we've found it is worth paying a bit more for it. Usually, it has much higher nutritional value and the goats waste less and maintain better on it. This saves money by not having to feed as much supplemented grain to keep them healthy and productive.

When purchasing hay, it is easier for us to select with the help of our nutritionist if the Certificate of Analysis has already been done by the seller. Often, if it is stored, the seller has this available. If we purchase it freshly baled on the wagons, the analysis has to be done afterwards. Usually, just going to look at the hay gives us a pretty good idea of the quality by feel, smell and visual. Generally, if the weather has cooperated and the hay has been properly cut and dried before the plants are too mature the nutritional value should be good.

Goats are notorious hay wasters; I wish I could say I have found the answer to the million-dollar question of how to stop

... continued on page 38 ...

... Tous les foins ne sont pas égaux ...

Lors de l'achat de foin, il est plus facile pour nous de choisir avec l'aide de notre nutritionniste si le certificat d'analyse a déjà été fait par le vendeur. Souvent, si le foin est entreposé, le vendeur dispose de ce certificat. Si nous l'achetons fraîchement pressé sur les remorques, l'analyse doit être effectuée après coup. En général, le simple fait d'aller voir le foin nous donne une bonne idée de sa qualité au toucher, à l'odeur et à l'œil. En général, si la météo a coopéré et que le foin a été correctement coupé et séché avant que les plantes ne soient trop mûres, la valeur nutritionnelle devrait être bonne.

Les chèvres sont des gaspilleuses de foin notoires; j'aimerais pouvoir dire que j'ai trouvé la réponse à la question à un million de dollars de savoir comment les empêcher de trier ce qu'elles préfèrent. Ce que je peux dire, c'est que les chèvres gaspilleront moins de foin s'il est de bonne qualité, coupé tôt et appétissant. Lorsque le foin est pressé trop sec, ou que le champ est épuisé et doit être réensemencé, le foin devient dur et moins doux au toucher, et ce type de foin donné aux chèvres se transforme souvent en litière coûteuse.

Toutes les chèvres ont besoin d'un fourrage de qualité sans poussière ni moisissure. Plus les protéines digestibles sont élevées, meilleur est le foin, à condition que les autres minéraux soient équilibrés. Selon les stades des besoins nutritionnels de nos chèvres, nous ajustons quel foin

... suite à la page 38 ...

... Not all hay is created equal ...

them from picking through what they prefer. The one thing I can say is that goats will waste less hay if it is good quality, early cut and palatable. When the hay is baled too dry, or the field is run out and needs to be reseeded, it causes it to be stemmy and tough and not as soft to the touch, this type of hay fed to goats often turns into expensive bedding.

All goats need quality forage without dust or mould. The higher the digestible protein the better the hay, provided that the rest of minerals are balanced. Depending on the stages of nutritional needs for our goats, we adjust which hay to feed which group of animals and complement it with grain as needed which is adjusted based on body condition. Bucks need less calcium and protein than our working does that are in late gestation or producing milk. Young nursing babies can't digest enough hay to really grow on it, this is why we creep feed them 20% protein grain until shortly after they are weaned. The recently weaned and yearlings need a good amount of protein to grow and can get quite a bit of it in quality hay with some supplemented grain fed once or twice a day. Our animals that are maintaining (such as does in early gestation or mature bucks) require less protein and energy but still need good quality hay and a small amount of grain with free choice minerals to keep them healthy and in good condition. It is important not to overfeed protein and energy or goats can get too fat and have pregnancy complications and can also founder.

There is so much to know about the quality of hay and how to balance it with grain and minerals. It changes from crop to crop and year to year. We rely on our nutritionist to help us put together balanced and complete recipes that work for our herd. This is why when people ask me what we feed for grain and minerals my response is every farm is different depending on the forage and grains available. 🌾

... Tous les foin ne sont pas égaux ...

donner à quel groupe d'animaux et nous le complétons avec du grain si nécessaire, ce qui est aussi ajusté en fonction de l'état corporel. Les boucs ont besoin de moins de calcium et de protéines que les chèvres qui sont en fin de gestation ou qui produisent du lait. Les jeunes bébés allaités ne peuvent pas digérer suffisamment de foin pour se développer, c'est pourquoi nous leur donnons une ration à 20 % de protéines jusqu'à ce qu'ils soient sevrés. Les animaux récemment sevrés et les jeunes d'un an ont besoin d'une bonne quantité de protéines pour grandir et peuvent en trouver une bonne partie dans du foin de qualité avec un supplément de céréales une ou deux fois par jour. Nos animaux qui se maintiennent (comme les femelles en début de gestation ou les mâles adultes) ont besoin de moins de protéines et d'énergie, mais ont tout de même besoin de foin de bonne qualité et d'une petite quantité de céréales avec des minéraux de leur choix pour rester en bonne santé et en bonne condition. Il est important de ne pas donner trop de protéines et d'énergie aux chèvres, sinon elles risquent de devenir trop grasses et d'avoir des complications pendant la gestation, et elles peuvent aussi fourber.

Il y a tant à savoir sur la qualité du foin et sur la façon de l'équilibrer avec les céréales et les minéraux. Cela change d'une récolte à l'autre et d'une année à l'autre. Nous comptons sur notre nutritionniste pour nous aider à élaborer des recettes équilibrées et complètes qui conviennent à notre troupeau. C'est pourquoi, lorsque les gens me demandent ce que nous donnons comme céréales et minéraux, je réponds que chaque ferme est différente en fonction du fourrage et des céréales disponibles. 🌾

... L'analyse de fourrage de la page 33 ...

MODE DE CONSERVATION	CARACTÉRISTIQUE DU FOURRAGE	% MATIÈRE SÈCHE IDÉAL
Silo-tour conventionnel	Préfané	30-40 %
Silo-tour atmosphère contrôlée (silo bleu)	Demi-sec (idéal)	40-60 %
Silo horizontal (mur)	Préfané (possible)	30-40 %
Bunker	Humide	30-32 %
Meule	Humide	25-30 %
Boudin (Ag-Bag)	Demi-sec, préfané, humide	25-60 %
Balles enrubbannées (boudin ou indiv.)	Demi-sec	40-60 %

Source : Cahier conférence Journée d'information sur les ovins Tournée du CEPOQ 2010

- Plus la hauteur de coupe est haute, meilleure sera la qualité du fourrage, car la base des plantes n'est en fait que des tiges et donc principalement des fibres. Et moins il y a de risque de contamination par la terre. De plus, si on fauche trop bas la plante devra puiser dans ses réserves pour produire du regain, alors que si la fauche se situe à environ 10 cm, le regain sera plus rapide.

CONCLUSION

La justesse de l'analyse dépendra du moment et du soin avec lequel les échantillons auront été pris après la récolte. Si vous pensez que l'échantillonnage n'était pas représentatif ou encore que l'échantillon n'a pas été pris au bon moment (ex. : 2 jours après la récolte, alors que la fermentation d'un ensilage se stabilise après 3 semaines), il est toujours possible de refaire des analyses au fur et à mesure que vous utilisez vos divers lots fourragers. À vous d'y voir! Enfin, bien que l'analyse fourragère permette à votre expert-conseil de produire vos programmes alimentaires il va de soi que votre appréciation visuelle du fourrage est un aspect important (présence de poussière, texture, moisissures, couleur et odeur) à ne pas négliger. Mais par-dessus tout, les meilleurs juges de la qualité fourragère sont sans contredit vos moutons. Offrez-leur de bons aliments et ils vous remercieront en ayant de bonnes performances zootechniques! 🌾

Urinary Calculi (Urolithiasis) *in Small Ruminants*

OVERVIEW

The urinary tract includes the kidneys, ureters (small tubes that drain urine from the kidneys to the bladder), the bladder, and the urethra (the tube that carries urine from the bladder and out of the animal). Urolithiasis – the formation of “stones” or concretions of mucus, protein, and minerals in the urinary tract – is a common problem in male small ruminants and a frustrating one for owners and veterinarians.

The composition of uroliths (also called “urinary stones” or “calculi”) varies with the part of the country that the animal lives in. The most common uroliths are calcium apatite and phosphatic-based calculi (for example, calcium hydrogen phosphate dihydrate, and magnesium ammonium phosphate or struvite). Silicate and calcium carbonate uroliths also are occasionally seen.

Urethral obstruction caused by uroliths (Figure 1) is most commonly seen in show or pet goats and lambs that have a high grain, low roughage diet. Diets that are high in grain, phosphorus, and magnesium and low in roughage (hay or fresh grass) and calcium will increase the risk of phosphate urolith formation. Normally, a ruminant will remove phosphorus from their body by excreting it into saliva and then out through the feces (manure). High grain, low roughage diets decrease the formation of saliva, so extra phosphorus must be removed from the blood by the kidneys and then excreted in the urine. When diets are too high in phosphorus, the urine phosphorus levels become excessively high, and the phosphorus settles and consolidates into stone-like pellets that can be too large to pass. These uroliths increase the risk of urinary tract infection and may result in life-threatening blockage of the urethra. Some breeds of sheep (for example, Texel and

Scottish Blackface) may be predisposed to stone formation because they tend to excrete phosphorus through the urinary tract rather than the saliva and feces.

SIGNS AND SYMPTOMS

Early clinical signs include:

- Blood in the urine
- Straining to urinate
- Decreased urine production
- Painful urination
- Prolonged urination
- Dribbling urine
- Tail flagging
- Abdominal pain (stretching out all four limbs, kicking at the abdomen, looking at the side)

Late clinical signs include:

- Loss of appetite
- Lethargy (apparent depression)
- Abdominal swelling (from a ruptured bladder)
- Swelling around the prepuce (the skin covering the penis)

Once the animal is severely ill, they may lay on their side and not get up and may eventually seizure or die suddenly.

DIAGNOSTICS

Your veterinarian will perform a physical examination. Abnormal findings may include increased heart rate, rapid breathing, and possibly a large bladder. If the bladder has ruptured into the belly, a fluid wave can sometimes be felt (“balloted”) when pressure is put on one side of the abdomen.

Most uroliths in small ruminants’ lodge at the “urethral process” or “vermiform appendage” – a small tube-like extension of skin and urethra at the tip of the penis (Figure 2); the second most common site is at the “distal sigmoid flexure”

– an S-shaped curve in the lower half of the penis.

... continued ...

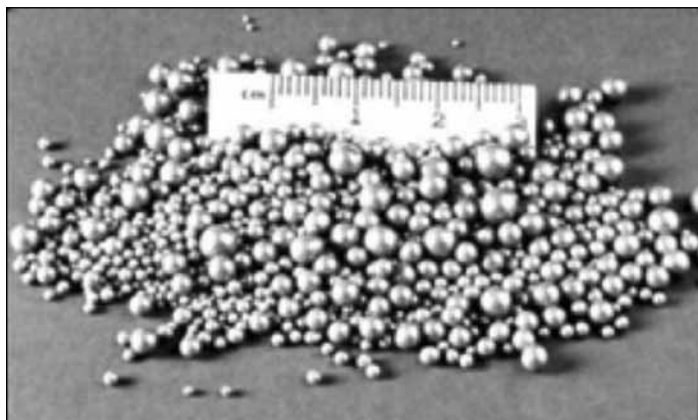


Figure 1. These uroliths – also called bladder stones or calculi – were surgically removed from a sheep that had been fed an inappropriate diet.

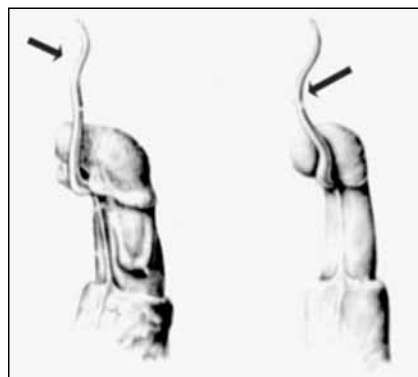


Figure 2: The urethral process, or vermiform appendage, is a tube-like extension (arrows) off the tip of the penis. Uroliths can become trapped within this tube, blocking urination.

Uroliths trapped in the urethral process can often be felt during physical examination.

As toxins build up, blood tests may show high concentrations of blood urea nitrogen (BUN), creatinine, and potassium, which are normally excreted in the urine. Other blood work changes may include high concentrations of muscle enzymes and low concentrations of sodium and chloride. Acid may also build up in the blood stream.

Uroliths are often diagnosed with ultrasound of the belly. The bladder and possibly the urethra can be distended (overfilled with fluid) on ultrasound, and sometimes the stones can be seen. Some uroliths are visible on radiographs (x-rays), which can be used to determine the number and location of stones. Special contrast studies can be performed with radiographs to determine if the bladder has ruptured (Figure 3).



Figure 3. Contrast material (bottom arrows) is leaking from the bladder (upper arrows) in this animal.

TREATMENT

Surgery is usually required to remove uroliths or relieve the blockage. Farm management practices should also be reviewed to determine whether diet or other factors could increase the risk of urolithiasis within the herd.

Urethral Process Amputation:

The urethral process is a very short, narrow tube-like structure on the tip of the penis, and because of its location and size is the most common site for uroliths to obstruct. "Amputation" or removal of this process with a scalpel blade may allow uroliths within this process to pass, but recurrence of obstruction is likely, particularly if uroliths are also present higher up in the urethra. If this is the case, additional surgical procedures are needed.

Perineal Urethrostomy:

The urethra and its surrounding tissues can be easily felt in the back end ("perineum") of sheep and goats 2-3 inches

below the anus and just behind the rear legs. When uroliths block the penis or when the urethra has ruptured downstream from this area, a new opening can be made in this location to allow the animal to urinate like a female. This procedure is sometimes performed under heavy sedation with regional anesthesia (nerve blocks), but in valuable animals or pets it is often performed under general anesthesia. An incision is made through the skin and into the urethra, and the new urethral opening is sewn directly to the skin. The animal then urinates down and backwards instead of forwards.

Tube Cystostomy:

In animals with urethral obstruction or rupture, urine must be diverted away from the urethra to allow swelling to subside and tissues to heal. Tube cystostomy involves surgically placing a rubber tube in the bladder and exiting the tube through the belly wall adjacent to the prepuce (Figure 4). This procedure is performed in conjunction with urethral process amputation and surgical removal of uroliths from the bladder. Once the swelling in the urethra has resolved, any uroliths that were not removed at surgery often pass in the urine either through the urethra or the tube. Once the animal is healed, the tube can be removed.

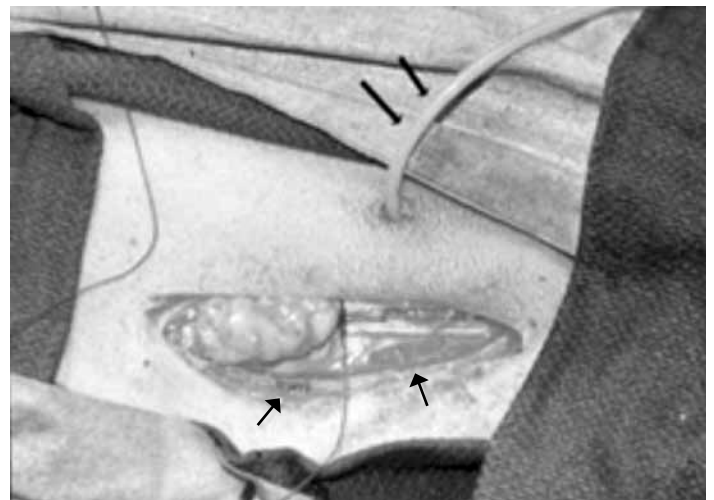


Figure 4. An incision has been made into the belly (bottom arrows) to open the bladder and remove the uroliths. Then the cystostomy tube (upper arrows) is placed into the bladder and exiting out the belly wall before the abdomen is closed.

Although a tube cystostomy may be performed with sedation and local nerve blocks, general anesthesia is often used. This permits optimal sterile technique and time to remove uroliths from the bladder or repair it if it has ruptured and allows the surgeon to thoroughly flush the abdomen before placing the tube. Once the tube is in place, it can be attached to sterile collection system or covered with a one-way valve to allow urine excretion.

Prepubic Cystostomy:

For animals that have strictured (narrowed) perineal

urethrostomy sites and subsequent re-obstruction, a permanent opening can be made between the bladder and the belly wall near the prepuce. This procedure is also called bladder "marsupialization".

Urethral Translocation:

This complicated procedure involves attaching the urethra in the belly to the lower half of the penis or prepuce. It can be attempted to "by-pass" a ruptured urethra (or failed urethrostomy).

Because of potential complications, advanced urethral surgeries may require specialized training, particularly when the patient is a valuable breeding animal or beloved pet. Your veterinarian will recommend/refer you to the appropriate facility with an ACVS board-certified veterinary surgeon experienced in these techniques.

AFTERCARE AND OUTCOME

Urethral Process Amputation: Usually minimal to no aftercare with excellent outcome if the blockage was only localized to the urethral process.

Perineal Urethrostomy: Daily evaluation of the site to ensure that the newly created hole remains open and has not strictured (closure of the hole) down in some animals. Also, the animal can no longer be used for breeding since semen does not pass through the penis.

Tube cystostomy: The tube is kept in the animal until urine is seen dripping from the prepuce for 48 hours (Figure 5). Then, the tube is clamped, and urination is monitored. If the animal can urinate, is not painful, and is able to empty its bladder, the tube is removed. If the animal can only partially urinate and continues to retain urine, the tube is left unobstructed for 5 to 7 more days and the process is repeated. On average, a tube cystostomy is removed 10 to 14 days after surgery. The main complication with a tube cystotomy is the risk of reobstruction



Figure 5: A ram with a cystostomy tube in place. The tube will be removed once the ram can urinate normally from the penis. The tube will be temporarily blocked before it is removed to make sure that the urethra is not blocked.

following removal of the tube. Also, early removal (less than 5 days after placement) or accidental obstruction of the tube could result in leakage of urine into the abdomen (Figure 6).



Figure 6: The cystostomy tube (left arrow) has accidentally been pulled out of the bladder and is now leaking urine (right arrow) into the abdomen.

Prepubic Cystostomy: Urine will leak constantly from this hole and may irritate the skin ("urine scald"), particularly if the skin around the new opening is not shaved and cleaned frequently. Development of chronic urinary tract infections. Therefore, this procedure is considered one of the "last resort" treatment for pet animals. In addition, the permanent cystostomy can become strictured and obstructed, requiring a second and sometimes a third surgical procedure.

Urethral Translocation: This also is a "last resort" procedure for pet animals. Complications include loss of bladder tone and function ("neurogenic bladder atony", with pooling of urine in the bladder and subsequent development of chronic cystitis (bladder infection).

Breeding males should be rested sexually for 1-2 weeks after urethral process amputations and for 2 months after other urethral surgeries to reduce the chance of surgical complications.

Prevention of urolithiasis involves never feeding horse grain to small ruminants because the diet is not balanced appropriately for them and therefore increases the risk uroliths formation. All show animals that must be fed a relatively high grain diet should have salt (sodium chloride) added into the ration at a rate of 2 to 5 % (alternatively, ammonium chloride can be used at a rate of 0.5 to 1 %) to increase the amount of urine formation or acidify urine. Diets high in calcium may reduce the amount of phosphorus absorbed; owners should always speak to their veterinarians before adding any supplements to the feed. 🍁

Source: website American College of Veterinary Surgeons (ACVS),
Urolithiasis in Small Ruminants | American College of Veterinary Surgeons -
ACVS. All photos provided courtesy of Susan L. Fubini, DVM, Diplomate
ACVS and Peter C. Rakestraw, VMD, MA, Diplomate ACVS.

Calculs urinaires (lithiase urinaire) *chez les petits ruminants*

VUE D'ENSEMBLE

Les voies urinaires comprennent les reins, les uretères (petits tubes qui drainent l'urine des reins vers la vessie), la vessie et l'urètre (tube qui transporte l'urine de la vessie vers l'extérieur de l'animal). L'urolithiase - la formation de « pierres » ou de concrétions de mucus, de protéines et de minéraux dans les voies urinaires - est un problème courant chez les petits ruminants mâles et une source de frustration pour les propriétaires et les vétérinaires.

La composition des urolithes (également appelés « calculs urinaires » ou « calculs ») varie en fonction de la région du pays où vit l'animal. Les urolithes les plus courants sont l'apatite de calcium et les calculs à base de phosphates (par exemple, l'hydrogénophosphate de calcium dihydraté et le phosphate d'ammonium et de magnésium ou struvite). Des urolithes de silicate et de carbonate de calcium sont également observés occasionnellement.

L'obstruction urétrale causée par les urolithes (figure 1) est le plus souvent observée chez les chèvres et les agneaux d'exposition ou de compagnie qui ont une alimentation riche en céréales et pauvre en fourrage grossier. Les régimes riches en céréales, en phosphore et en magnésium et pauvres en fourrage (foin ou herbe fraîche) et en calcium augmentent le risque de formation d'urolithes phosphatés. Normalement, un ruminant élimine le phosphore de son corps en l'excrétant dans la salive, puis dans les excréments (fumier). Les régimes à forte teneur en céréales et à faible teneur en fourrage diminuent la formation de salive, de sorte que le phosphore supplémentaire doit être éliminé du sang par les reins, puis excrété dans l'urine. Lorsque l'alimentation est trop riche en phosphore, les niveaux de phosphore dans l'urine deviennent excessivement élevés et le phosphore se dépose

et se consolide en boulettes ressemblant à des pierres qui peuvent être trop grosses pour être éliminées. Ces urolithes augmentent le risque d'infection des voies urinaires et peuvent entraîner une obstruction de l'urètre mettant en jeu le pronostic vital. Certaines races de moutons (par exemple, le Texel et le Scottish Blackface) peuvent être prédisposées à la formation de calculs parce qu'elles ont tendance à excréter le phosphore par les voies urinaires plutôt que par la salive et les fèces.

SIGNES ET SYMPTÔMES

Les premiers signes cliniques sont les suivants

- Sang dans les urines
- Effort pour uriner
- Diminution de la production d'urine
- Miction douloureuse
- Miction prolongée
- Gouttes d'urine
- Queue en drapeau
- Douleur abdominale (étire ses quatre membres, se donne des coups de pied à l'abdomen, regarde sur le côté)

Les signes cliniques tardifs comprennent

- Perte d'appétit
- Léthargie (dépression apparente)
- Gonflement de l'abdomen (dû à une rupture de la vessie)
- Gonflement autour du prépuce (peau recouvrant le pénis)

Lorsque l'animal est gravement malade, il peut rester couché sur le côté sans se lever et peut finir par convulser ou mourir subitement.

DIAGNOSTIC

Votre vétérinaire procédera à un examen physique. Les résultats anormaux peuvent inclure une accélération du rythme cardiaque, une respiration rapide et, éventuellement, une vessie volumineuse. Si la vessie s'est rompue dans le ventre, une vague de liquide peut parfois être ressentie (ballotement) lorsqu'une pression est exercée sur un côté de l'abdomen.

Chez les petits ruminants, la plupart des urolithes se logent dans le « processus urétral » ou « appendice vermiforme » - une petite extension de la peau et de l'urètre en forme de tube à l'extrémité du pénis (figure 2). Le deuxième site le plus courant est la « flexion sigmoïde distale » - une courbe en forme de S

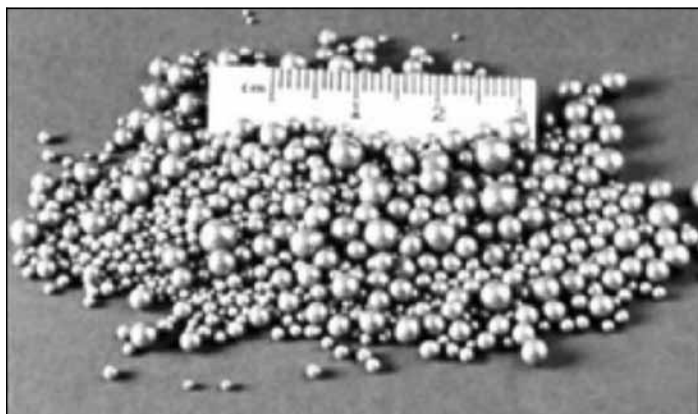


Figure 1. Ces urolithes - également appelés calculs urinaires - ont été retirés chirurgicalement d'un mouton dont l'alimentation était inadaptée.

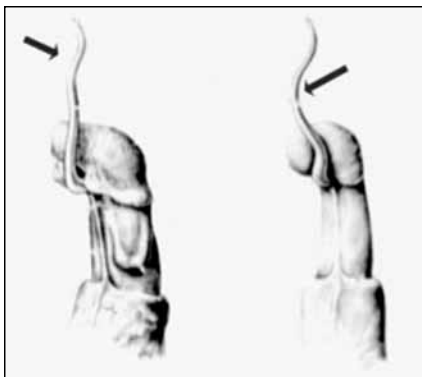


Figure 2. Le processus urétral, ou appendice vermiforme, est un prolongement en forme de tube (flèches) de l'extrémité du pénis. Les lithiases urinaires peuvent se coincer dans ce tube et bloquer la miction.

dans la moitié inférieure du pénis. Les lithiases coincées dans le canal de l'urètre sont souvent perceptibles à l'examen physique.

Lorsque les toxines s'accumulent, les analyses de sang peuvent révéler des concentrations élevées d'azote uréique sanguin (BUN), de créatinine et de potassium, qui sont normalement excrétés dans l'urine. D'autres modifications de l'analyse sanguine peuvent inclure des concentrations élevées d'enzymes musculaires et de faibles concentrations de sodium et de chlorure. L'acide peut également s'accumuler dans la circulation sanguine.

Les lithiases urinaires sont souvent diagnostiquées à l'aide d'une échographie du ventre. La vessie et éventuellement l'urètre peuvent être distendus (remplis de liquide) à l'échographie, et les calculs peuvent parfois être visibles. Certains calculs sont visibles sur les radiographies (rayons X), qui peuvent être utilisées pour déterminer le nombre et l'emplacement des calculs. Des études de contraste spéciales peuvent être réalisées avec les radiographies pour déterminer si la vessie s'est rompue (figure 3).



Figure 3. Le produit de contraste (flèches du bas) s'échappe de la vessie (flèches du haut) chez cet animal.

TRAITEMENT

Une intervention chirurgicale est généralement nécessaire pour retirer les urolithes ou éliminer l'obstruction. Les pratiques de gestion de l'élevage doivent également être revues afin de déterminer si l'alimentation ou d'autres facteurs peuvent augmenter le risque d'urolithiase dans le troupeau.

Amputation du processus urétral :

Le canal de l'urètre est une structure très courte et étroite, semblable à un tube, située à l'extrémité du pénis et, en raison de son emplacement et de sa taille, c'est le site le plus courant d'obstruction par des urolithes. L'amputation ou l'ablation de ce processus à l'aide d'une lame de bistouri peut permettre aux urolithes situés dans ce processus de passer, mais une récurrence de l'obstruction est probable, en particulier si des urolithes sont également présents plus haut dans l'urètre. Dans ce cas, d'autres interventions chirurgicales sont nécessaires.

Urétrostomie périnéale :

L'urètre et les tissus qui l'entourent peuvent être facilement palpés dans la partie arrière (périnée) des moutons et des chèvres, 2 à 3 pouces en dessous de l'anus et juste derrière les pattes arrière. Lorsque des urolithes bloquent le pénis ou que l'urètre s'est rompu en aval de cette zone, une nouvelle ouverture peut être pratiquée à cet endroit pour permettre à l'animal d'uriner comme une femelle. Cette intervention est parfois réalisée sous sédation lourde avec anesthésie régionale (blocs nerveux), mais chez les animaux de valeur ou les animaux de compagnie, elle est souvent réalisée sous anesthésie générale. Une incision est pratiquée à travers la peau et dans l'urètre, et le nouvel orifice urétral est cousu directement à la peau. L'animal urine alors vers le bas et vers l'arrière au lieu d'uriner vers l'avant.

Cystostomie tubulaire :

Chez les animaux souffrant d'une obstruction ou d'une rupture de l'urètre, l'urine doit être détournée de l'urètre pour permettre à l'œdème de se résorber et aux tissus de cicatriser. La cystostomie tubulaire consiste à placer chirurgicalement un tube en caoutchouc dans la vessie et à le faire sortir par la paroi abdominale adjacente au prépuce (figure 4). Cette procédure est pratiquée conjointement avec l'amputation du

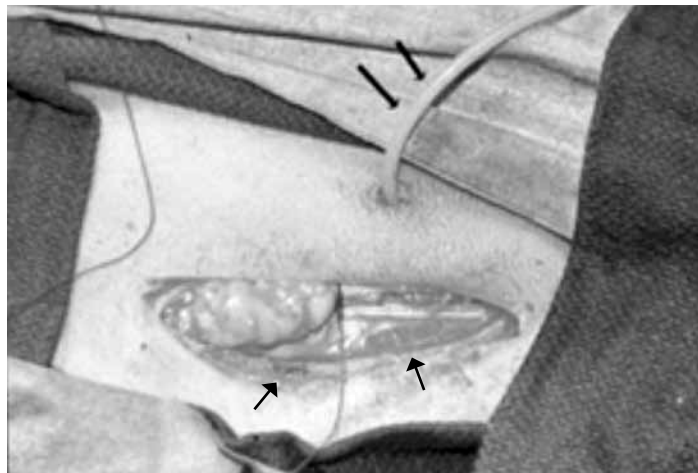


Figure 4. Une incision a été pratiquée dans le ventre (flèches du bas) pour ouvrir la vessie et retirer les urolithes. Le tube de cystostomie (flèches du haut) est ensuite placé dans la vessie et ressort par la paroi abdominale avant que l'abdomen ne soit refermé.

processus urétral et l'ablation chirurgicale des urolithes de la vessie. Une fois que le gonflement de l'urètre s'est résorbé, les urolithes qui n'ont pas été retirés lors de l'opération passent souvent dans l'urine, soit par l'urètre, soit par la sonde. Une fois l'animal guéri, la sonde peut être retirée.

Bien qu'une cystostomie tubulaire puisse être réalisée avec une sédation et des blocages nerveux locaux, l'anesthésie générale est souvent utilisée. Cela permet une technique stérile optimale et donne le temps de retirer les urolithes de la vessie ou de la réparer si elle s'est rompue, et permet au chirurgien de rincer soigneusement l'abdomen avant de placer la sonde. Une fois le tube en place, il peut être relié à un système de collecte stérile ou recouvert d'une valve unidirectionnelle pour permettre l'excrétion de l'urine.

Cystostomie prépubienne :

Pour les animaux dont les sites d'urétrostomie périnéale sont rétrécis et qui présentent une réobstruction ultérieure, une ouverture permanente peut être pratiquée entre la vessie et la paroi abdominale, près du prépuce. Cette procédure est également appelée « marsupialisation » de la vessie.

Translocation de l'urètre :

Cette intervention complexe consiste à attacher l'urètre du ventre à la moitié inférieure du pénis ou du prépuce. Elle peut être tentée pour « contourner » une rupture de l'urètre.

SOINS POSTOPÉRATOIRES ET RÉSULTATS

Amputation du canal urétral : Généralement, les suites sont minimales, voire inexistantes, et les résultats sont excellents si l'obstruction n'est localisée qu'au niveau du canal urétral.



Figure 5: Un bélier avec un tube de cystostomie en place. Le tube sera retiré lorsque le bélier pourra uriner normalement par le pénis. Le tube sera temporairement bloqué avant d'être retiré afin de s'assurer que l'urètre n'est pas obstrué.

Urétrostomie périnéale : Évaluation quotidienne du site pour s'assurer que le trou nouvellement créé reste ouvert et qu'il n'y a pas eu de sténose (fermeture du trou) chez certains animaux. L'animal ne peut plus être utilisé pour la reproduction car le sperme ne passe pas par le pénis.

Cystostomie tubulaire : le tube est maintenu dans l'animal jusqu'à ce que l'on voie l'urine s'écouler du prépuce pendant 48 heures (figure 5). Le tube est ensuite clampé et la miction est surveillée. Si l'animal peut uriner, qu'il ne ressent pas de douleur et qu'il est capable de vider sa vessie, la sonde est retirée. Si l'animal ne peut uriner que partiellement et continue à retenir l'urine, le tube est laissé libre pendant 5 à 7 jours supplémentaires et le processus est répété. En moyenne, une cystostomie tubulaire est retirée 10 à 14 jours après l'opération. La principale complication d'une cystostomie tubulaire est le risque de réobstruction après l'ablation du tube. De plus, un retrait précoce (moins de 5 jours après la pose) ou une obstruction accidentelle de la sonde peut entraîner une fuite d'urine dans l'abdomen (figure 6).



Figure 6: Le tube de cystostomie (flèche gauche) a été accidentellement retiré de la vessie et fuit maintenant l'urine (flèche droite) dans l'abdomen.

Cystostomie prépubienne : L'urine s'écoule constamment de ce trou et peut irriter la peau (brûlure d'urine), en particulier si la peau autour de la nouvelle ouverture n'est pas rasée et nettoyée fréquemment. Développement d'infections urinaires chroniques. C'est pourquoi cette procédure est considérée comme l'un des traitements de « dernier recours » pour les animaux de compagnie. En outre, la cystostomie permanente peut se rétrécir et s'obstruer, ce qui nécessite une deuxième, voire une troisième intervention chirurgicale.

Translocation urétrale : Il s'agit également d'une procédure de « dernier recours » pour les animaux de compagnie. Les complications comprennent la perte du tonus et de la fonction de la vessie (atonie vésicale neurogène),

avec accumulation d'urine dans la vessie et développement ultérieur d'une cystite chronique (infection de la vessie).

Les mâles reproducteurs doivent être mis au repos sexuel pendant une à deux semaines après l'amputation de l'urètre et pendant deux mois après d'autres interventions chirurgicales sur l'urètre, afin de réduire le risque de complications chirurgicales.

La prévention de l'urolithiase implique de ne jamais donner de céréales pour chevaux aux petits ruminants, car le régime n'est pas équilibré pour eux et augmente donc le risque de formation d'urolithes. Tous les animaux de concours qui doivent être nourris avec un régime relativement riche en céréales devraient se voir ajouter du sel (chlorure de sodium) dans la ration à raison de 2 à 5 % (on peut aussi utiliser du chlorure d'ammonium à raison de 0,5 à 1 %) afin d'augmenter la formation d'urine ou d'acidifier l'urine. Les régimes riches en calcium peuvent réduire la quantité de phosphore absorbée ; les propriétaires devraient toujours consulter leur vétérinaire avant d'ajouter des suppléments à l'alimentation. 🍀

Source : site web American College of Veterinary Surgeons (ACVS), *Urolithiasis in Small Ruminants* | American College of Veterinary Surgeons - ACVS. Photos fournies avec l'aimable autorisation de Susan L. Fubini, DVM, Diplômée ACVS et Peter C. Rakestraw, VMD, MA, Diplômé ACVS.

Gisler Boer Goats

Registered & Commercial
Breeding Stock

Phone: 403-227-2596
email: gislergoats@ccwireless.ca
35167 Rge. Rd. 273
Red Deer County, AB T4G 0E2



Find us on Facebook 

Goat Rancher

The one-stop source for all things goat-related.

Visit www.goatrancher.com

 "Like" us on Facebook!

Types of CMGA Memberships:

Canadian 
Meat Goat
ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie

Active Members (\$75+GST)

- have the right to vote, hold office and give notice to amend the CMGA bylaws
- can register and transfer animals at members' rates
- can advertise in the Canadian Meat Goat Journal at members' rates
- receive the Canadian Meat Goat Journal and are listed in the Membership Directory on the CMGA website

Associate Members (\$50+GST)

- receive the Canadian Meat Goat Journal and are listed in the Membership Directory on the CMGA website
- can advertise in the Canadian Meat Goat Journal at members' rates

Junior Members (\$20+GST)

- individuals who have not yet attained the age of 18 years (as of January 1 of the year of membership)
- can register and transfer animals at members' rates
- can advertise in the Canadian Meat Goat Journal at members' rates
- receive the Canadian Meat Goat Journal and are listed in the Membership Directory on the CMGA website
- are eligible to attend the AGM and associated conferences at no cost

Types de membres de l'ACCB

Membre actif (75\$+TPS):

- a le droit de vote, d'être membre du CA et d'envoyer des propositions d'amendements à la Constitution
- peut enregistrer et transférer des animaux aux tarifs des membres
- peut s'annoncer dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie aux tarifs des membres
- reçoit la Revue canadienne de la chèvre de boucherie et est inclus dans l'annuaire des membres sur le site web de l'ACCB

Membre associé (50\$+TPS)

- reçoit la Revue canadienne de la chèvre de boucherie et est inclus dans l'annuaire des membres sur le site web de l'ACCB
- peut s'annoncer dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie aux tarifs des membres

Membre junior (20\$+TPS)

- personne qui a moins de 18 ans (en date du 1er janvier de l'année de la cotisation)
- peut enregistrer et transférer des animaux aux tarifs des membres
- peut s'annoncer dans la Revue canadienne de la chèvre de boucherie aux tarifs des membres
- reçoit la Revue canadienne de la chèvre de boucherie et est inclus dans l'annuaire des membres sur le site web de l'ACCB
- participe gratuitement à l'Assemblée générale annuelle et aux activités de la journée

Send memberships to / envoyer à :

Canadian Livestock Records Corporation
2417 Holly Lane, Ottawa, ON K1V 0M7
Phone/Tél: 1-613-731-7110 • Fax/Télé: 1-613-731-0704
email/courriel: clrc@clrc.ca
You can also renew your membership online at www.clrc.ca

Show Committee

The re-launch of meat goat shows in 2022 also permitted the re-start of calculating points for two CMGA contests related to showing goats: **Canadian Show Champions** and **Youth Point Chase**.

2022 SHOW CHAMPIONS OF THE YEAR

Purebred Boer Doe:	Du Biquet Alliance Chèvrerie Du Biquet
Percentage Doe:	Dozen Roses Jube Jube Dozen Roses Farm
Commercial Doe:	Dozen Roses Hailey Dozen Roses Farm
Purebred Buck:	Du Biquet Phoenix Chèvrerie Du Biquet

Congratulations to you all!

You will find more information on these champions on page 48.

YOUTH POINT CHASE

The return of showmanship classes also brought smiling and sometimes disappointed faces. But that's okay because goat shows are also a wonderful way to develop all kinds of skills and put them to the test.

Last year, 48 kids participated in 5 sanctioned or open meat goat shows. We are very pleased to announce the winners of the 2022 Youth Point Chase: Our Honorable Mention is **Kara Shapton**, from ON, well done! Our Runner-Up is **Sophia Graham**, from ON, great job! Our Winner is **Sarah Kay**, also from ON, congratulations!

Learn more about these young people dedicated to the goat industry on page 50.

We are looking forward to this year's show season. It is a great way to market, network and just have fun with our goats. 🍁

Comité expo

La reprise des expositions de chèvres de boucherie en 2022 a également permis de relancer le calcul des points pour deux concours de l'ACCB liés à l'exposition de chèvres : **les champions canadiens des expositions** et **la chasse aux points des jeunes éleveurs**.

CHAMPIONS DES EXPOSITIONS 2022

Chèvre Boer pur-sang :	Du Biquet Alliance Chèvrerie Du Biquet
Chèvre croisée :	Dozen Roses Jube Jube Dozen Roses Farm
Chèvre commerciale :	Dozen Roses Hailey Dozen Roses Farm
Bouc pur-sang :	Du Biquet Phoenix Chèvrerie Du Biquet

Félicitations à tous !

Vous trouverez plus d'informations sur ces champions à la page 48.

CHASSE AUX POINTS DES JEUNES ÉLEVEURS

Le retour des classes de showmanship a également apporté des visages souriants et parfois déçus. Mais ce n'est pas grave, car les concours caprins sont aussi une merveilleuse façon de développer toutes sortes de compétences et de les mettre à l'épreuve.

L'année dernière, 48 enfants ont participé à 5 concours de chèvres de boucherie sanctionnés ou ouverts. Nous sommes très heureux d'annoncer les gagnants de la chasse aux points des jeunes éleveurs de 2022 : Notre mention honorable est **Kara Shapton**, de l'Ontario, bravo! Notre deuxième place est occupée par **Sophia Graham**, de l'Ontario, bravo! Notre gagnante est **Sarah Kay**, également de l'Ontario, félicitations!

Pour en savoir plus sur ces jeunes gens dévoués à l'industrie caprine, consultez les pages 50-52.

Nous attendons avec impatience la saison des expositions de cette année. C'est une excellente façon de faire rayonner notre entreprise, de faire du réseautage et de s'amuser avec nos chèvres. 🍁

Permanent Champions

CHAMPIONS PERMANENTS

Purebred Bucks / Mâles pur-sang

BELLES AMOURS KING, TR31422

BREEDER: Chèvrerie des
Belles Amours

OWNER: Chèvrerie des
Belles Amours

BBR BULLSEYE, TR26097

BREEDER: Big Boer Ranch

OWNER: Ferme du Sillon

J5 SANTANA, TR15285

BREEDER: J Five Limited

OWNER: Darlyne Hoberg

TALISMAN FRISCO, TR5301

BREEDER: Neil Van Zyl

OWNER: Bernie & Pat Steger

Purebred Does / Chèvres pur-sang

DU BIQUET CELEBRITE, TR28569

BREEDER: Chèvrerie du Biquet

OWNER: Chèvrerie du Biquet

TWELVE ACRE 141X, CR25459

BREEDER: Len & Shelly Howse

OWNER: Cindy & Ken Lischka

DU BIQUET AKIM CAREL, TR20027

BREEDER: Chèvrerie du Biquet

OWNER: Ryan & Christie Prins

SUGARFIELD SABLE, TR21392

BREEDER: Tobin & Erin Schlegel

OWNER: Tobin & Erin Schlegel

GISLER NOVA, TR21763

BREEDER: Merna Gisler

OWNER: Merna Gisler

LINCOLN RIDGE BRIALLEN, TR8131

BREEDER: Rhonda Heald

OWNER: Gérald Bérubé

CHÈVREFLEURS KALMIA, TR13169

BREEDER: Gérald Bérubé

OWNER: Gérald Bérubé

Percentage Does / Chèvres pourcentages

CALICO CREEK HOT PEPPER, GR30424

BREEDER: Landon Spokowski

OWNER: Landon Spokowski

CALICO CREEK SEQUENCE, GR24860

BREEDER: Landon Spokowski

OWNER: Landon Spokowski

NIKADO NATALIE, GR19965

BREEDER: Nikado Bokplaas

OWNER: Craig Spokowski

KOLKMAN MICHELLE 20M, GR16212

BREEDER: Karen Kolkman

OWNER: Kerry O'Donnell

ALMOND ACRES LYRA, GR14210

BREEDER: Bill & Teresa Cormack

OWNER: Kerry O'Donnell

Official CMGA Judges Juges officiels de l'ACCB

Languages spoken by our judges / Langues parlées par nos juges:

EN: English / Anglais • FR: French / Français • EN-FR: Bilingual / Bilingue

JOSHAWA BARTER (EN-FR)

Bury, QC

steeshanie@hotmail.com, tel 819-574-8443

GÉRALD BÉRUBÉ (EN-FR)

Mascouche, QC

bergermasc@hotmail.com, tel 450-474-2500

JOHANNE CAMERON (EN-FR)

St-Charles-Sur-Richelieu, QC

jojcameron@hotmail.com, tel 450-584-3997

SAMUEL CLAIR-CÔTÉ (EN-FR)

St-Liboire, QC

sclaircote@hotmail.com, tel 450-793-2826

IAN CLARK (EN)

Shellbrook, SK

abg@sasktel.net, tel 306-747-3781

BARB CLARK (EN)

Shellbrook, SK

eflorist@sasktel.net, tel 306-747-3781

ANDREW HANSFORD (EN)

Melbourne, ON

adhansford@gmail.com

tel 519-289-2452 or cell 519-777-4824

JOANNA HEAD (EN)

Rocky Mountain House, BC

headwaters.bison@gmail.com, tel 403-845-3515

PATRICK McCLEAN

Campbellcroft, ON

chefpepperpat@gmail.com, tel 905-375-5290

KERRY O'DONNELL (EN)

Calder, SK

kod@sasktel.net, tel 306-742-2050

LANDON SPOKOWSKI (EN)

Yorkton, SK

landon_spokowski@hotmail.com, tel 306-782-7228



2022 CMGA Canadian Show Champions

Champions canadiens des expos en 2022

Congratulations to our members for exhibiting the 2022 CMGA Canadian Show Champions of the Year

Félicitations à nos membres d'avoir présenté les Champions de l'année 2022 de l'ACCB

Du Biquet

At Chèvrerie Du Biquet, we are once again extremely grateful to have had two of our subjects nominated 2022 CANADIAN CHAMPIONS, male and female, purebred, bringing the number of CAN CHP titles for us to 12! This is the culmination of years of work and genetic improvement, especially as the two winning subjects are from the same sire: Show Me Boers Red Tail, himself Canadian Champion in 2019 and sire of several other champions. Show Me Boers Red Tail is a sire whose offspring will forever be filled with the breed qualities that make him such an exceptional buck.

À la Chèvrerie Du Biquet nous sommes à nouveau des plus reconnaissantes d'avoir deux de nos sujets désignés comme CHAMPIONS CANADIENS 2022, mâle et femelle, pur-sang portant ainsi au nombre de 12 les titres de CHP CAN pour nous! Cela vient couronner des années de travail et d'amélioration génétique d'autant plus que les 2 sujets gagnants sont issus du même père : Show Me Boers Red Tail, lui-même Champion Canadien en 2019 et aussi géniteur de plusieurs autres champions et championnes en titre. SMB Red Tail est un sujet qui marque définitivement ses descendants des qualités de la race qui en font un bouc exceptionnel.

DU BIQUET ALLIANCE – PUREBRED DOE / CHÈVRE PURSANG

Mère / Dam: Du Biquet Aventure, EX

Père / Sire: SMB Red Tail, TB89

GAINS / WINS: Grande Championne de réserve / Reserve Grand Champion: Expo Calixa-Lavallée

Championne de réserve / Reserve Champion: Expo Brome

Championne Junior / Junior Champion: Expo St-Hyacinthe

Championne Junior / Junior Champion: Royal Winter Fair, Toronto

DU BIQUET PHOÉNIX – PUREBRED BUCK / BOUC PURSANG

Mère / Dam: Du Biquet Pastille, EX

Père / Sire: SMB Red Tail, TB89

GAINS / WINS: Grand Champion : Expo Calixa-Lavallée,

Grand Champion: Expo St-Hyacinthe

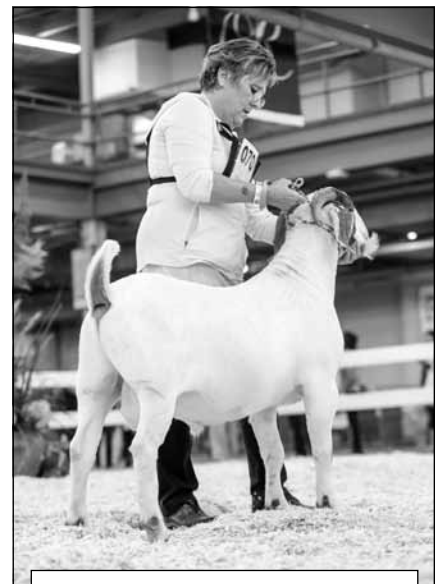
Grand Champion: Expo Brome



Purebred Doe / Chèvre pursang

DU BIQUET ALLIANCE

owned by / propriété de **CHÈVRERIE DU BIQUET**



Purebred Buck / Bouc pursang

DU BIQUET PHOÉNIX

owned by / propriété de **CHÈVRERIE DU BIQUET**

Dozen Roses Farm

DOZEN ROSES JUBE JUBE – PERCENTAGE DOE / CHÈVRE CROISÉE

Sire/bouc: Du Biquet Perfecto, dam/mère: Dozen Roses Diamond. Born June 2021 / Née Juin 2021.

Dozen Roses Jube Jube is a homebred percentage yearling doe from one of my favourite families I have raised.

Dozen Roses Jube Jube est une chevrette croisée d'un an issue d'une de mes familles préférées que j'ai élevée.

DOZEN ROSES HAILEY – COMMERCIAL DOE / CHÈVRE COMMERCIALE

Sire/bouc: Du Biquet Perfecto

Dam/mère: Springvalley Babs

Born April 2020 / Née avril 2020

Commercial Doe / Chèvre commerciale

DOZEN ROSES HAILEY

owned by / propriété de DOZEN ROSES FARM



Percentage Doe / Chèvre croisée:

DOZEN ROSES JUBE JUBE

owned by / propriété de DOZEN ROSES FARM

CAPRINE CALENDAR

2023 CMGA Sanctioned shows

Jugements accrédités par l'ACCB en 2023

Exposition Agricole de Calixa-Lavallée, Québec

Saturday July 8th, 10 am / Samedi 8 juillet, 10h

For more information / Pour plus d'infos : Lisa Tardif info@expocalixa.com

Expo St-Hyacinthe, Québec

Saturday August 5th, 11 am / Samedi 5 août, 11h

For more information / Pour plus d'information : <https://www.facebook.com/recbq>

Brome Fair / Expo Brome (Quebec)

Sunday September 3rd / Dimanche 3 septembre

For more information / Pour plus d'information : <https://www.facebook.com/recbq>

Norfolk County Fair (Simcoe, Ontario)

Thursday October 5th / Jeudi 5 octobre

For more information / Pour plus d'information : nfc@norfolkcountyfair.com

The Royal Agricultural Winter Fair (Toronto, Ontario) (National Show)

Sunday November 5th, 9 am / Dimanche 5 novembre, 9h

For more information / Pour plus d'information : Erin.Boulton@royalfair.org

2022 Youth Point Chase winners

We would like to extend a big congratulations to the 2022 Point Chase Champions:

1st Place: Sarah Kay, Ontario

Runner Up: Sophia Graham, Ontario

Honourable Mention: Kara Shapton, Ontario

The CMGA Youth Point Chase is open to all juniors, age 21 and under as of January 1st of the current year, exhibiting meat goats in either purebred, percentage or commercial meat goat classes.

Be sure to visit www.canadianmeatgoat.com/youth to learn how you can participate in the CMGA Youth Point Chase and accumulate points during the 2023 show season. The CMGA Youth Point Chase is your opportunity to collect points for your show efforts and be in the running to be the top point earners at the end of the show season!

Gagnants de la Chasse aux points des jeunes éleveurs

Nous aimerions féliciter les champions de la Chasse aux points 2022 :

1^{ere} place: Sarah Kay, Ontario

2^e place: Sophia Graham, Ontario

Mention honorable: Kara Shapton, Ontario

La Chasse aux points est ouverte à tous les jeunes âgés de 21 ans et moins au 1^{er} janvier de l'année en cours qui exposent des chèvres de boucherie dans les classes pursang, croisées ou commerciales.

Visitez le www.canadianmeatgoat.com/fr/youth pour apprendre comment vous pouvez participer à la Chasse aux points des jeunes éleveurs de l'ACCB et accumuler des points à la saison des expos 2023. La Chasse aux points des jeunes éleveurs de l'ACCB vous donne l'occasion de récolter des points pour vos efforts et d'être en course pour être les meilleurs pointeurs à la fin de la saison des expos !

SARAH KAY

My name is Sarah Kay, and I would like to start out by thanking the CMGA Youth Committee for the opportunity to participate in the Youth Point Chase and to the show organizers and judges for all they do.

2022 was a very successful show season for my project animal Jasmine and I, having won top senior showman at all 6 shows we attended and being named Reserve Grand Champion Showman at The Royal Agricultural Winter Fair. I have been involved in the meat goat industry for 5 years, beginning in 2018 when my family purchased our first Boer doe from Du Biquet. I have participated in many shows during that time and had many successes, most notably Best Doe in Show at The Royal 2022 with Du Biquet Esterel.

My mother Shelley and I manage a small herd of registered Boer goats under the farm name Solid Rock Farm. I am actively involved in daily chores, grooming, halter training, breeding, and selling. We are very excited to be building a new barn which



should finish construction by the end of summer 2023 which should make room to expand our herd in years to come.

Je m'appelle Sarah Kay et j'aimerais commencer par remercier le Comité des jeunes éleveurs de l'ACCB de m'avoir donné l'occasion de participer à la course aux points des jeunes éleveurs, ainsi que les organisateurs d'expositions et les juges pour tout ce qu'ils font.

La saison d'exposition 2022 a été très fructueuse pour Jasmine, mon animal de projet, et moi-même, puisque nous avons

remporté le titre de meilleur présentateur (showmanship) senior aux six expositions auxquelles nous avons participé et que nous avons été nommés Reserve Grand Champion Showman à la Royal Agricultural Winter Fair. Je suis impliquée dans l'industrie de la chèvre de boucherie depuis 5 ans, depuis 2018 lorsque ma famille a acheté notre première chèvre Boer chez Du Biquet. J'ai participé à de nombreuses expositions au cours de cette période et j'ai



connu de nombreux succès, notamment celui de la meilleure chèvre de la Royal Agricultural Winter Fair en 2022 avec Du Biquet Esterel.

Ma mère Shelley et moi gérons un petit troupeau de chèvres Boer enregistrées sous le nom de Solid Rock Farm. Je

participe activement aux tâches quotidiennes, au toilettage, au dressage au licou, à l'élevage et à la vente. Nous sommes très heureux de construire une nouvelle étable dont la construction devrait se terminer à la fin de l'été 2023 ce qui nous donnera de la place pour agrandir notre troupeau dans les années à venir.

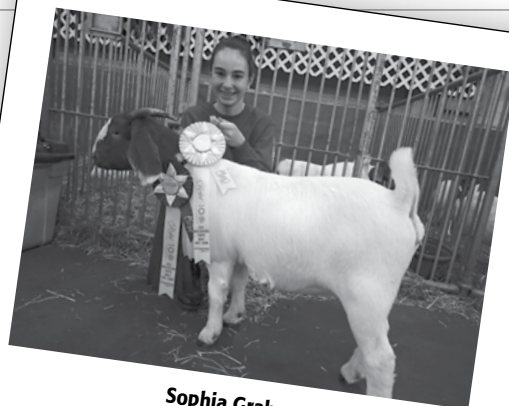
SOPHIA GRAHAM

Hi! My name is Sophia, and I am fairly new to the meat goat industry, but I am enjoying all that it has to offer. In 2017, my family bought a farm and it soon filled up with animals.

We bought three Boer does and from there our herd kept growing. I joined the 4-H Goat Club to learn more about goats and how to show them, something I had never done before. For our achievement day we showed at the Orono Fair and I was the Reserve Champion. I really enjoyed it, so I decided to show at the Royal Winter Fair where I placed fifth in the Intermediate Showmanship and sixth in the Intermediate Doe. I was very excited to learn that I came in second for the youth point chase! I joined the 4-H Goat Club again this year, something that I would encourage you to try.

This year I am breeding for increased growth in my goats and am starting to get prepared for the show season!

Bonjour ! Je m'appelle Sophia et je suis relativement nouvelle dans l'industrie de la chèvre de boucherie, mais j'apprécie tout ce qu'elle a à offrir. En 2017, ma famille a acheté une ferme et elle s'est rapidement remplie d'animaux.



Sophia Graham

Nous avons acheté trois chèvres Boer et, à partir de là, notre troupeau n'a cessé de croître. J'ai rejoint le club caprin 4-H pour en apprendre davantage sur les chèvres et sur la façon de les exposer, ce que je n'avais jamais fait auparavant. Pour notre journée d'accomplissement, nous avons exposé à la foire d'Orono et j'ai été Championne de réserve.

J'ai vraiment aimé cela, alors j'ai décidé de participer à la Royal Winter Fair où je me suis classée cinquième dans la catégorie Showmanship Intermédiaire et sixième dans la catégorie Chèvre Intermédiaire. J'ai été très heureuse d'apprendre que j'avais terminé deuxième pour la chasse aux points des jeunes éleveurs! J'ai rejoint le Club caprin des 4-H cette année encore, ce que je vous encourage à essayer.

Cette année, j'élève mes chèvres pour qu'elles grandissent davantage et je commence à me préparer pour la saison des expositions!

KARA SHAPTON

I'm 10 years old and live just outside of Hensall with my family. I got involved in the meat goat industry through our hobby farm which goes by Boundary Boer Goats. I helped to pick out the first two goats we started with along side my older sister Lily. Two goats have multiplied to many over the years. Last year was my first official year as a 4-H member. I'm a member of our Huron County 4-H goat club. I participated to the Norfolk Fair, and to The Royal Winter Fair, Youth goat shows. I enjoy having goats on our farm and hanging out with them. I really like when they have their babies, and we get to cuddle and name them.

The first goat I showed was Gloria. Last year, I showed her daughter Kookies and Kream. I call her Kookie for short. She has a fun, outgoing attitude like me. When I'm



Kara Shapton

... continued ...

... Kara Shapton ...

not out helping in the barn or working on show goats. I enjoy swimming, painting, computer games, dirt biking, and hanging with my friends. I recently started a learn to dive program and hope to continue with the sport.

J'ai 10 ans et je vis en périphérie de Hensall avec ma famille. Je me suis intéressée à l'industrie de la chèvre de boucherie par le biais de notre ferme, Boundary Boer Goats. J'ai aidé à choisir les deux premières chèvres avec ma grande sœur Lily. Ces deux chèvres se sont multipliées au fil des ans. L'année dernière a été ma première année officielle en tant que membre des 4-H. Je suis membre du club caprin 4-H du comté de Huron. J'ai participé aux expositions de

jeunes éleveurs de la Norfolk Fair et de la Royal Winter Fair. J'aime avoir des chèvres dans notre ferme et passer du temps avec elles. J'aime beaucoup quand elles ont des bébés et que nous pouvons les câliner et leur donner un nom.

La première chèvre que j'ai présentée était Gloria. L'année dernière, j'ai présenté sa fille Kookies and Cream. Je l'appelle Kookie. Elle a une attitude amusante et extravertie, comme moi. Quand je ne suis pas en train d'aider dans l'étable ou de travailler sur les chèvres d'exposition, j'aime nager, peindre, jouer à l'ordinateur, faire du vélo tout-terrain et passer du temps avec mes amis. J'ai récemment commencé un programme d'apprentissage de plongeon et j'espère continuer à pratiquer ce sport. 🇨🇦

Canadian Goat Organizations Organisations caprines du Canada



Alberta Goat Association (AGA)

Box 5202, Westlock, AB
T7P 2P4
(403) 443-2874 tel
abgoatbreeders@gmail.com
www.albertagoats.com



British Columbia Goat Association

529 Holiday Rd.,
Fanny Bay, B.C. V0R 1W0
info@bcgoat.ca
www.bcgoat.ca



Canadian Goat Society

PO Box 31084 Willow West
Guelph, ON N1H 8K1
(226) 332-3166 tel
info@goats.ca • www.goats.ca



Canadian National Goat Federation

info@cangoats.com
www.cangoats.com



Goat Association of Nova Scotia

Tammy Barkhouse
tammybarkhouse@icloud.com
www.goatsnsdotcom.wordpress.com



Manitoba Goat Association

manitobagoats@gmail.com
<https://sites.google.com/site/manitobagoatassociation1a/home>



Ontario Goat

449 Laird Rd., Unit 12
Guelph, ON N1G 4W1
info@ontariogoat.ca
www.ontariogoat.ca



New Brunswick Goat Breeders Association

Arniesteeve58gmail.com
<https://www.facebook.com/NBGBA/>



Regroupement des Éleveurs de Chèvres de Boucherie du Québec

39, route Gavet, Warwick QC J0A 1M0
(819) 358-2594 tel
info@recbq.com
www.recbq.com



Saskatchewan Goat Breeders Association

<https://saskgoatbreeders.com>
info@saskgoatbreeders.com

QUALITY REGISTERED STOCK

SPRINGVALLEY BOER GOATS

Since 2012



Springvalley Rebel's Paint It Bright
Scored Excellent fall 2022

**QUALITY BACKED BY RESULTS
CURRENT HERD CLASSIFICATION**

2 EXCELLENT

4 VG89

3 VG88

2 VG86

1 VG85

1 GP84

Springvalley Boers
Anna Haupt
Canfield, Ontario
226-931-8083
Find us on Facebook!



Buyers and sellers: **WRITE IT DOWN!**

The Canadian Meat Goat Association is incorporated under the Animal Pedigree Act, which is Federal Law. According to the Act, the seller of a registered animal must provide registration papers transferred into the new owner's name within six months of the date of sale. This is the law and will be enforced by the RCMP.

Even if you are very good friends with the seller, get a receipt showing the date of purchase, name, registration number and tattoo of the animal you are purchasing, price, terms, etc. If it's a kid with papers still to come, be sure to write the kid's tattoo (exactly as it appears on the animal) and birth date on the receipt as well as the registration number of the dam and sire.

Although most breeders are very reputable, misunderstandings can occur. By having all of the terms of the sale in writing, both the buyer and the seller are protected and this benefits everyone.

If an animal is to be sold by agreement without papers, the seller should protect himself/herself against future claims by having the buyer sign a statement that he/she understands the papers will not be available for that animal.

If a buyer wishes to handle the transfer of the animal himself/herself, the seller must protect himself/herself by having the buyer sign a statement to that effect that the buyer assumes responsibility to submit the registration certificate and signed transfer form to the Canadian Livestock Records Corporation for processing.

Remember that an animal can only be sold as a purebred if it has original Canadian Meat Goat Association registration papers and the tattoo on the animal's ears exactly matches the tattoos shown on the papers. If you are buying kids that don't have papers yet, do not take them home if they are not tattooed and insist on getting a copy of the registration papers for the dam and papers or a breeding certificate for the sire.

Be sure that the animal or dam of the animal you are purchasing is actually owned by the seller according to the papers. Only the registered owner can transfer the animal into your ownership.



Acheteurs et vendeurs : **PRENEZ NOTE!**

L'Association canadienne de la chèvre de boucherie est enregistrée sous la Loi sur la généalogie des animaux qui est une loi fédérale. En accord avec cette loi, le vendeur d'un animal enregistré doit fournir les papiers d'enregistrement et les transférer au nom de l'acheteur dans les six mois suivant la date de la vente. C'est la loi et elle sera appliquée par la GRC.

Même si vous êtes de très bons amis avec le vendeur, assurez-vous d'obtenir un reçu où il y est inscrit la date de vente, le nom, le numéro d'enregistrement et le tatouage de l'animal que vous désirez acheter, le prix, le terme, etc. Si c'est un jeune animal dont les papiers ne sont pas encore émis, assurez-vous de bien écrire le tatouage de l'animal (exactement comme il apparaît sur l'animal), la date de naissance sur le reçu ainsi que les numéros d'enregistrement du père et de la mère.

Même si la plupart des éleveurs ont une bonne réputation, des malentendus peuvent arriver. En ayant tous les termes de la vente écrits sur une facture, l'acheteur et le vendeur sont protégés et cela est bénéfique pour tout le monde.

Si un animal est vendu sans les papiers, le vendeur devrait se protéger contre une future demande en faisant signer à

l'acheteur un document mentionnant qu'il comprend que les papiers ne seront plus disponibles pour cet animal.

Si l'acheteur désire s'occuper du transfert des papiers lui-même, le vendeur doit se protéger en faisant signer à l'acheteur un document mentionnant qu'il assure lui-même la responsabilité d'envoyer le certificat d'enregistrement et le formulaire de transfert à la Société canadienne d'enregistrement des animaux.

Rappelez-vous qu'un animal vendu comme pur-sang ne peut l'être que s'il a un certificat d'enregistrement de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie et que le tatouage sur les oreilles de l'animal est identique à celui indiqué sur les papiers. Si vous achetez des jeunes dont les papiers n'ont pas été encore émis, ne les apportez chez vous que lorsqu'ils sont tatoués et insistez pour avoir une copie des enregistrements du père et de la mère ou un certificat d'accouplement du père. Assurez-vous que l'animal ou la mère de l'animal appartient au vendeur tel qu'indiqué sur les papiers. Seul le propriétaire inscrit sur le certificat d'enregistrement peut vous transférer les papiers de l'animal.

Official Publication of the Canadian Meat Goat Association / Publication officielle de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie

Catherine Michaud
General Manager / Directrice générale
info@canadianmeatgoat.com

Canadian
Meat Goat

ASSOCIATION
canadienne de la
chèvre de boucherie

155, Avenue des Erables
St. Gabriel de Kamouraska, QC G0L 3E0
Tel: (418) 315-0777

PRICING

SIZE	1 ISSUE	2 ISSUES
1/8 page (business card)	\$35	\$64
1/4 page	\$55	\$98
1/2 page	\$98	\$184
Full page	\$136	\$260
Inside front or back (full page) Front SOLD for 2023	\$161	\$305
Back cover (full page) SOLD for 2023	\$211	\$400

* Applicable taxes will be added to advertising rates.

* The cover is in color and the inside is in black and white.

DATES & DEADLINES

ISSUE	MATERIAL DEADLINE	RELEASE DATE
Summer	June 3	July
Winter	November 19	December

For ad rates for corporate and non-member clients, please contact info@canadianmeatgoat.com.

The Canadian Meat Goat Journal is published twice a year. Our circulation is approximately 200 per issue. In addition, we distribute widely at shows, trade fairs, and other agricultural events. We send out free copies of the Canadian Meat Goat Journal to all inquiries.

TERMS & CONDITIONS

- The publisher is the Canadian Meat Goat Association.
- Contracts received at the publisher's office prior to the date that new rates take effect will be honored at the rates of the previous card until contract expiry.
- If two insertions run in a single issue, each counts as a separate insertion according to its respective earned size rate.
- Cancellation of an advertisement in a particular issue must be made by written notice and received at the publisher's office prior to the advertising closing date.
- In the event of default by the advertising agency, the advertiser is liable for payment of its advertising.
- The advertiser agrees to protect the publisher against legal action based on libelous statement, unauthorized use of photographs and/or other material in connection with advertisements placed on this contract and in particular to defend any such claim by all legal means available and to fully indemnify and save harmless the publisher, its officers, directors, employees and agents in respect thereto.
- The word "Advertisement" will be placed above copy that, in the publisher's opinion, resembles editorial material.
- The publisher has the right to refuse an ad that they feel does not serve the best interests of the goat industry.
- Advertising material is held in reserves for one year only.
- All advertising copy is subject to the publisher's approval.
- All quoted prices are subject to applicable taxes at the rates prescribed in legislation.
- All agreements are subject to cancellation or change at the publisher's discretion due to natural or other contingencies beyond the publisher's control.

TAUX

DIMENSIONS	1 PUBLICATION	2 PUBLICATIONS
1/8 page (carte d'affaires)	35\$	64\$
1/4 page	55\$	98\$
1/2 page	98\$	184\$
Pleine page	136\$	260\$
Intérieurs de couverture (pleine page) Deuxième de couverture VENDUE pour 2023	161\$	305\$
Quatrième de couverture (pleine page) VENDU pour 2023	211\$	400\$

* Les taxes applicables seront ajoutées aux taux.

* La couverture est en couleur et l'intérieur est en noir et blanc.

DATES LIMITES

PUBLICATIONS	MATÉRIEL	DATE DE PUBLICATION
Été	3 juin	Juillet
Hiver	19 novembre	Décembre

Pour les tarifs publicitaires pour les non-membres, veuillez contacter info@canadianmeatgoat.com.

La Revue canadienne de la chèvre de boucherie est publiée deux fois par année. Notre tirage est d'environ 200 par numéro. En outre, nous distribuons largement lors de salons, foires commerciales et autres événements agricoles. Nous envoyons des exemplaires gratuits de la Revue à toutes les demandes.

TERMES & CONDITIONS

- L'éditeur est l'Association canadienne de la chèvre de boucherie.
- Les contrats reçus au bureau de l'éditeur avant la date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs seront honorés aux taux de la campagne précédente jusqu'à l'expiration du contrat.
- Si deux insertions s'affichent dans un seul numéro, chacune compte comme une insertion distincte en fonction du taux accordé selon sa dimension respective.
- L'annulation d'une publicité dans un numéro particulier doit être faite au moyen d'un avis écrit et reçue au bureau de l'éditeur avant la date de clôture de la publicité.
- En cas de défaut de l'agence de publicité, l'annonceur est responsable du paiement de sa publicité.
- L'annonceur s'engage à protéger l'éditeur contre toute action en justice fondée sur une déclaration diffamatoire, une utilisation non autorisée de photographies et / ou d'autres éléments en relation avec des publicités placées sous ce contrat et notamment de le défendre par tous les moyens légaux disponibles afin d'entièrement indemniser et sauver la sécurité de l'éditeur, ses dirigeants, ses administrateurs, employés et agents à cet égard.
- Le mot «Publicité» sera placé au-dessus de la copie qui, de l'avis de l'éditeur, ressemble à du matériel éditorial.
- L'éditeur se réserve le droit de refuser une annonce qui, selon lui, ne sert pas les meilleurs intérêts de l'industrie caprine.
- Le matériel publicitaire est détenu pour une année seulement.
- Toute copie publicitaire est sujette à l'approbation de l'éditeur.
- Tous les prix indiqués sont assujettis aux taxes applicables aux taux prescrits par la loi.
- Tous les contrats peuvent être annulés ou modifiés à la discrétion de l'éditeur en raison d'aléas naturels ou autres échappant au contrôle de l'éditeur.

INDEX OF ADVERTISERS INDEX DES ANNONCEURS

Calico Creek Goats.....	2	Goat Rancher	45
Cameron's Boer Goats.....	3	Springvalley Boer Goats.....	53
Holmside Farm	26	Chèvrerie du Biquet.....	58
Staveley Farms.....	36	Canadian Cattle	
Gisler Boer Goats.....	45	Identification Agency	60

INTRODUCING *Du Biquet*'s NEW HERD SIRE!

DK FARM BIG CHEX TO CASH



DK FARM BIG CHEX TO CASH is a buck with impressive muscle mass! Weighing 230 lbs at 16 months, he stands on strong feet and legs and his chest is quite remarkable as well as his rear end muscles – and width from front to back!! **DK FARM BIG CHEX TO CASH** will be an important asset to our breeding program.

DK FARM BIG CHEX TO CASH est un bouc présentant une masse musculaire impressionnante ! Affichant un 230 lbs à 16 mois, il se tient sur de solides pieds et membres et son poitrail est tout à fait remarquable ainsi que ses muscles à l'arrière train et sa largeur de devant à l'arrière! **DK FARM BIG CHEX TO CASH** sera on le croit, un atout important dans notre programme d'élevage.



JIM BEAM, the sire of our New Herdsire: **DK FARM BIG CHEX TO CASH**, was bred by 2M Boer Goats, one of the best herds in the American industry today. His pedigree contains 10 "ennoblements", giving him an unparalleled genetic value because this is very difficult to obtain.

JIM BEAM, père de : **DK FARM BIG CHEX TO CASH** notre nouveau usa bouc reproducteur, est issu de l'excellent troupeau : 2M Boer Goat des usa, très populaire dans l'industrie Boer actuellement !!! Non moins de 10 titres "d'ennoblements" sont présents dans son pedigree ce qui lui confère une valeur génétique hors-pair car très difficile à obtenir.

The grandparents of **DK FARM BIG CHEX TO CASH** are well-known in the USA because they have influenced entire herds. For example, the paint ADVBG Unanimus Decision has a worldwide reputation for the high quality of his offspring. /// Les grands-parents de **DK FARM BIG CHEX TO CASH** sont très reconnus aux usa car ils ont marqués des troupeaux entier. ADVBG Unanimus Decision par exemple, ce paint a une renommée mondiale tant la qualité de ses rejets est appréciée.



**CRG4 CR BOERS
PAINTED ADDICTION**



ADVBG MOVIN ON

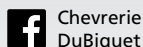


**ADVBG UNANIMUS
DECISION**

Chèvrerie
Du Biquet
WARWICK, QUÉBEC

**Troupeau testé AEC, PARATUBERCULOSE,
EXEMPT de LC et CERTIFIÉ prog. de la TREMBLANTE**

**Tested herd: CAE, JOHNES, CL exempt
and certified on the SCRAPIE program**



www.chevrerieDubiquet.com | 819-350-4761

CMGA Fee Structure



Effective July 1, 2021

Please add 13% HST to all fees for Ontario, add 15% HST to all fees for NL, NB, NS, and PEI, and add 5% GST to all fees for all other provinces.

MEMBERSHIP:

Active	\$75.00
Associate	\$50.00
Junior	\$20.00
New Membership Package – includes 1st year membership fee, your choice of registered Herd Name and Tattoo letters (New Members Only)	\$100.00
New Junior Membership Package – includes junior membership fee, your choice of registered Herd Name and Tattoo letters (New Members Only)	\$45.00

REGISTRATION:

	MEMBER	NON-MEMBER
Foreign or imported animals regardless of age	\$40.00	\$80.00
Purebred Animals (Boer and Kiko)		
0-12 months of age, single registration submitted	\$35.50	\$71.00
0-12 months of age, 2-19 registrations submitted together	\$28.50	\$57.00
0-12 months of age, 20 or more registrations submitted together	\$22.00	\$44.00
Over 12 months of age	\$40.00	\$80.00
Percentage Animals (Boer and Kiko)		
0-12 months of age, single registration submitted	\$25.50	\$51.00
0-12 months of age, 2-19 registrations submitted together	\$18.50	\$37.00
0-12 months of age, 20 or more registrations submitted together	\$14.00	\$28.00
Over 12 months of age	\$25.50	\$51.00

TRANSFERS:

Within 6 months of date of sale and at time of registration		
Single animal	\$17.50	\$35.00
2-19 transfers submitted together	\$14.00	\$28.00
20-39 transfers submitted together	\$13.50	\$27.00
40 or more transfers submitted together	\$12.00	\$24.00
Within 6 months of date of sale (animal already registered)		
Single animal	\$26.00	\$52.00
2-19 transfers submitted together	\$18.50	\$37.00
20-39 transfers submitted together	\$18.00	\$36.00
40 or more transfers submitted together	\$16.00	\$32.00
After 6 months of date of sale	\$50.00	\$100.00
Transfer within a family, provided no financial consideration is involved		
1 to 4 transfers submitted together	\$17.00	\$34.00
5+ transfers submitted together	\$7.80	\$15.60

OTHER:

Duplicate certificate (<i>without corrections</i>)	\$17.50	\$35.00
Re-issued certificate (<i>with corrections</i>)	\$25.50	\$51.00
Registration of tattoo letters (<i>Herd Identification</i>)	\$25.00	\$50.00
Transfer of tattoo letters (<i>Herd Identification</i>)	\$20.00	\$40.00
Registration of Herd Name	\$25.00	\$50.00
Transfer of Herd Name	\$25.00	\$50.00
Registration of lease	\$25.00	\$50.00
DNA Testing fee (<i>subject to change without notice</i>)	\$40.00	\$80.00
Rejected Application Fee (<i>charged on all applications returned due to errors, missing information, or shortage of funds</i>)	\$15.00	\$30.00
RUSH SERVICE (<i>in addition to regular transaction fee and must be included in remittance</i>)	\$21.50	\$43.00
Send registration certificate to new owner (<i>one fee charged for each different new owner</i>)	\$3.00	\$6.00

All remittances must be made by VISA, MasterCard or money order or cheque payable to:
CANADIAN LIVESTOCK RECORDS CORPORATION, 2417 Holly Lane, Ottawa, ON K1V 0M7
Do not remit cash.

Telephone toll free 1-877-833-7110 or (613) 731-7110
Fax: (613) 731-0704 E-mail: clrc@clrc.ca Internet: www.clrc.ca

Don't Forget the Tax

When you are making payment for any of your CMGA programs and services please pay the full amount due. Your payment must include the tax as calculated on your invoice as CMGA is responsible for remitting this portion to the federal government. Please add 13% HST for residents of Ontario; 15% HST for NL, NB, NS & PEI residents; and 5% GST for residents of all other provinces. If you have any questions about your account or need any assistance on calculating amounts due, please do not hesitate to contact the office at any time.

Structure de prix de l'ACCB

En vigueur le 1er juillet 2021

Veuillez ajouter 13% TVH aux droits d'inscription pour l'Ontario, ajouter 15% TVH pour le T.-N., N.-B., N.-É. et Î.-P.-É., et ajouter 5% TPS aux droits d'inscription pour toutes les autres provinces.

COTISATION :

Actif	75,00 \$
Associé	50,00 \$
Junior	20,00 \$
Nouvelle cotisation annuelle – comprend la cotisation annuelle et un choix de nom de troupeau et de lettres de tatouage enregistrés (Nouveaux membres seulement)	100,00 \$
Nouvelle cotisation junior – comprend la cotisation junior et un choix de nom de troupeau et de lettres de tatouage enregistrés (Nouveaux membres seulement)	45,00 \$

ENREGISTREMENTS :

	MEMBRE	NON-MEMBRE
Animaux provenant de l'étranger ou animaux importés, peu importe l'âge	40,00 \$	80,00 \$
Animaux pursangs (Boer et Kiko)		
âgé de 0-12 mois, enregistrement soumis seul	35,50 \$	71,00 \$
âgé de 0-12 mois, 2-19 enregistrements soumis ensembles	28,50 \$	57,00 \$
âgé de 0-12 mois, 20 ou plus d'enregistrements soumis ensembles	22,00 \$	44,00 \$
âgé de plus de 12 mois	40,00 \$	80,00 \$
Animaux à pourcentage (Boer et Kiko)		
âgé de 0-12 mois, enregistrement soumis seul	25,50 \$	51,00 \$
âgé de 0-12 mois, 2-19 enregistrements soumis ensembles	18,50 \$	37,00 \$
âgé de 0-12 mois, 20 ou plus d'enregistrements soumis ensemble	14,00 \$	28,00 \$
âgé de plus de 12 mois	25,50 \$	51,00 \$

TRANSFERTS :

Dans les 6 mois suivant la date de la vente et au moment de l'enregistrement		
Un animal	17,50 \$	35,00 \$
2-19 transferts soumis ensembles	14,00 \$	28,00 \$
20-39 transferts soumis ensembles	13,50 \$	27,00 \$
40 transferts ou plus soumis ensembles	12,00 \$	24,00 \$
Dans les 6 mois suivant la date de la vente (animal déjà enregistré)		
Un animal	26,00 \$	52,00 \$
2-19 transferts soumis ensembles	18,50 \$	37,00 \$
20-39 transferts soumis ensembles	18,00 \$	36,00 \$
40 transferts ou plus soumis ensembles	16,00 \$	32,00 \$
Plus de 6 mois après la date de la vente	50,00 \$	100,00 \$
Transfert dans une famille, pourvu qu'il n'y ait de considération financière		
1-4 transferts soumis ensembles	17,00 \$	34,00 \$
5 transferts ou plus soumis ensembles	7,80 \$	15,60 \$

AUTRES :

Duplicata de certificat (<i>sans corrections</i>)	17,50 \$	35,00 \$
Nouveau certificat (<i>avec corrections</i>)	25,50 \$	51,00 \$
Enregistrement de lettres de tatouage (<i>identification de troupeau</i>)	25,00 \$	50,00 \$
Transfert de propriété de lettres de tatouage (<i>identification de troupeau</i>)	20,00 \$	40,00 \$
Enregistrement de nom de troupeau	25,00 \$	50,00 \$
Transfert de propriété de nom de troupeau	25,00 \$	50,00 \$
Enregistrement d'entente de location	25,00 \$	50,00 \$
Frais d'épreuve d'ADN (<i>sujet au changement sans avertissement</i>)	40,00 \$	80,00 \$
Honoraire de demande rejetée (<i>s'applique aux demandes incomplètes et aux demandes soumises avec les fonds insuffisants</i>)	15,00 \$	30,00 \$
SERVICE URGENT : (<i>en plus du frais régulier de la transaction et doit être inclus avec la remise</i>)		
Envoyer le certificat d'enregistrement au nouveau propriétaire	21,50 \$	43,00 \$
	3,00 \$	6,00 \$

Toutes les paiements doivent être faits par VISA, MasterCard ou chèque ou mandat à l'ordre de la :
CANADIAN LIVESTOCK RECORDS CORPORATION, 2417 Holly Lane, Ottawa, ON K1V 0M7
Ne remettez pas d'argent comptant.

Téléphone (sans frais) 1-877-833-7110 ou (613) 731-7110 Télécopieur: (613) 731-0704
Courriel: clrc@clrc.ca Internet: www.clrc.ca

N'oubliez-pas la taxe

Lorsque vous effectuez le paiement d'un programme et/ou service de l'ACCB, veuillez payer le montant total dû. Votre paiement doit inclure la taxe calculée sur votre facture, car l'ACCB est responsable de la remise de cette partie au gouvernement fédéral. Veuillez ajouter 13% de TPS/TVH pour les résidents de l'Ontario; 15% de TPS/TVH pour les résidents de la N.-É., du N.-B., de T.-N. et Labrador et Î.-P.-É., et 5% de TPS/TVH pour les résidents de toutes les autres provinces. Si vous avez des questions sur votre compte ou si vous avez besoin d'aide pour calculer les montants dus, n'hésitez pas à contacter le bureau à tout moment.

Pre-approved and available exclusively to goat producers!

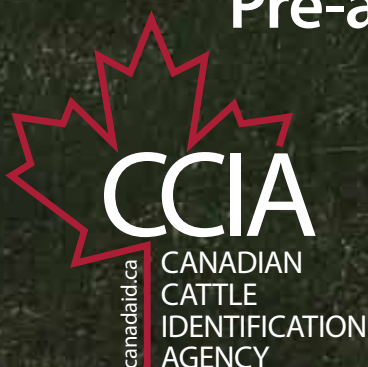
Contact CCIA to set up your account and order tags.

1-877-909-2333 | info@canadaid.ca

tags.canadaid.ca

Canadian Cattle Identification Agency (CCIA) is the responsible administrator for goats and your industry traceability partner.

Agence Canadienne d'identification du bétail (CCIA) est l'administrateur responsable des chèvres et votre partenaire de traçabilité de l'industrie.



Pré-approuvé et disponible exclusivement pour les producteurs de chèvres!

Contactez CCIA pour créer un compte et commander des tags.

1-877-909-2333 | info@canadaid.ca

Photo courtoisie de Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec
Photo courtesy of Quebec Meat Goat Association